

ÉCOLE
SUPÉRIEURE

D'ART &
DE DESIGN

MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

LIVRET DE
L'ORGANISATION
DES ÉTUDES

2016 | 2017



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in enhancing data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and reporting, thereby improving efficiency and accuracy.

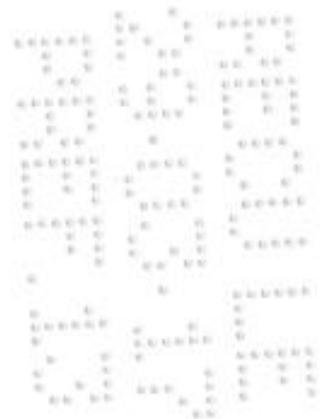
4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that data is used responsibly and ethically.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that data management practices remain effective and aligned with the organization's goals.

«... c'est une idée qui semble immédiatement aberrante à une personne normale : pour écrire quelque chose, il faut que quelqu'un possède une "autorité". Sincèrement, je ne comprends pas comment on peut avoir une telle idée en tête. J'ai toujours pensé, comme n'importe quelle personne normale, que derrière qui écrit doit se trouver la nécessité d'écrire, la liberté, l'authenticité, le risque. Penser qu'il doive y avoir quelque chose d'officiel et de social qui "fixe" l'autorité de quelqu'un est une pensée — précisément aberrante — qui est évidemment due à la déformation subie par qui ne sait plus concevoir la vérité en dehors de l'autorité.

Moi, je n'ai derrière moi aucune autorité, sinon celle qui me vient paradoxalement de n'en pas avoir et de ne pas en avoir voulu, et du fait que je me suis mis en situation de n'avoir rien à perdre, et donc de n'être fidèle à aucun pacte qui ne soit celui qui me lie à un lecteur que, du reste, je juge digne de la recherche la plus scandaleuse... »

Pier-Paolo Pasolini, Écrits corsaires





584
585
586
587

Cette année, notre école va poursuivre son évolution, avec l'ambition de devenir un établissement d'enseignement artistique toujours plus ouvert sur le monde, plus attractif, proposant aux étudiants des études de haut niveau, au cœur des enjeux de la création contemporaine.

De nouveaux outils maintenant opérationnels vont permettre à l'école de rayonner davantage : la plateforme LoAD (premier élément du patio numérique qui comprendra également des espaces pour l'impression 3D et l'édition numérique), le lieu d'expérimentation à la Friche la Belle de Mai, l'espace de résidences sur notre site de Luminy qui permettra à nos invités de travailler dans les meilleures conditions.

La participation de l'ESADMM à l'exposition des Écoles nationales chinoises à Chongqing cet automne lance la collaboration avec l'Académie Centrale des Beaux-arts de Pékin et inaugure de nouveaux développements de nos partenariats internationaux.

Mais en cette rentrée je voudrais insister particulièrement sur l'importance que revêt la convention qui va lier l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée et Aix-Marseille Université, indispensable à la structuration des projets de recherche de notre établissement.

Ce partenariat, au-delà du rayonnement accru de notre École, renforce son ambition de pôle européen d'enseignement artistique.

Anne-Marie d'Estienne d'Orves
Présidente

L'enseignement dispensé à l'ESADMM, même s'il respecte le cursus universitaire, demeure singulier. Les écoles d'art forment avant tout, des créateurs, des artistes. L'exigence de l'enseignement transdisciplinaire dispensé en est d'autant plus forte, car c'est à l'intérieur de ces établissements que se construit l'art de demain. Cette construction est vivante et ne peut se contenter de reproduire un modèle historique mais seulement d'y faire quelquefois référence. Notre devoir est d'être précurseur dans ce cadre-là, d'inventer de nouvelles formes de pensées et de nouvelles perceptions sociétales.

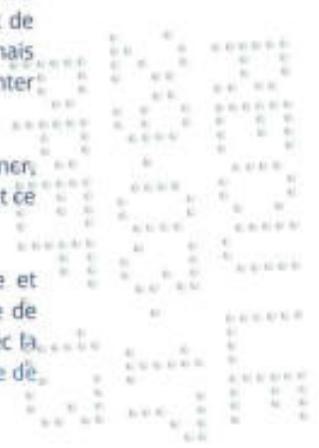
C'est ce que l'École supérieure d'art et de design de Luminy a entrepris depuis 4 ans : se repositionner, satisfaire des attentes, s'autonomiser, se singulariser, car l'artiste a un regard singulier sur la société et ce regard est porteur d'avenir.

À l'instar de ses enseignements, l'école s'est également engagée dans une mutation technique et technologique grâce à la grande implication de l'ensemble de son personnel qui doit lui permettre de devenir une référence dans la création numérique. Innover constamment pour rester en phase avec la société est la meilleure garantie pour le développement de notre école et pour le plus grand bénéfice de nos étudiants.

C'est comme cela que se construisent les écoles de demain.

Survivront celles qui sauront apporter une réponse pertinente à l'évolution de notre société.

Jean Mangion
Directeur général



598
599
600

L'ESADMM est un établissement d'enseignement supérieur agréé par le ministère de la Culture et de la Communication et faisant partie du réseau des écoles supérieures d'art. L'École, créée en 1752, est installée depuis 1969 sur le campus de Luminy dans un ensemble architectural conçu par René Egger et classé « Patrimoine architectural du *xx^e* siècle ». Elle a pour vocation de former des artistes, des designers et créateurs dans les arts plastiques et visuels.

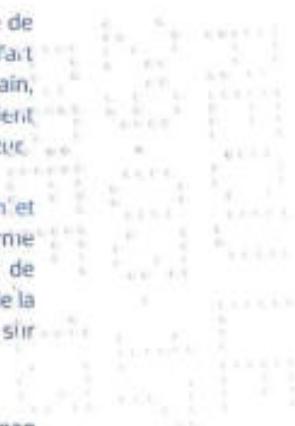
Les études sont structurées en deux cycles. Le premier cycle conduit en trois ans au DNAP (diplôme national d'arts plastiques) avec une première année commune et généraliste (art et design). Le second cycle mène au DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique) ayant grade de Master 2. Les enseignements sont assurés par 42 professeurs tous engagés dans des pratiques artistiques ou théoriques de haut niveau, reconnues sur les scènes nationales et internationales, accompagnés d'une douzaine d'assistants d'enseignement.

Deux grandes options sont proposées aux 430 étudiants : art et design. L'option art est généraliste, déployant toutes les formes d'expression de l'art d'aujourd'hui, dans un dispositif qui privilégie l'interdisciplinarité des pratiques artistiques et l'enseignement collégial. L'enseignement du design propose en premier cycle une approche ouverte à tous les champs de la discipline, de l'objet à l'espace, avant de se spécialiser en second cycle autour du rôle du designer dans la ville de demain : innovations sociales, design numérique et réalité augmentée, corps et objet, ville sensorielle. Les études d'art ou de design privilégient une approche expérimentale et novatrice, ancrée dans les enjeux de la création contemporaine, visant particulièrement à former les futurs créateurs aux réalités professionnelles. Une cinquantaine d'invités extérieurs internationaux viennent chaque année à l'École intervenir dans les workshops, conférences, séminaires et rencontres, préparations aux diplômes. Les jeunes créateurs sortis de l'École bénéficient d'un suivi assuré par l'ensemble de l'équipe de professeurs et plus particulièrement par le service de l'insertion professionnelle.

La recherche s'organise en art et en design autour de trois projets ancrés dans une actualité critique de la création. L'établissement est engagé dans de nombreux partenariats avec des écoles supérieures d'art françaises et internationales, des universités dont celle d'Aix-Marseille, des institutions d'art contemporain, des entreprises, et collabore intensément avec la scène artistique et culturelle marseillaise. Elle entretient des liens particulièrement étroits avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Afin de proposer des formes et des contenus d'enseignement s'adaptant à l'évolution de la création et au projet pédagogique et artistique, l'école ouvre cette année trois nouveaux outils : une plate-forme numérique de haute technologie et ses espaces complémentaires (impressions, éditions, atelier de fabrication 3D), un lieu dédié à l'expérimentation, à la réflexion sur une « école sans école » à la Friche de la Belle de Mai à Marseille, alors que trois résidents pourront être accueillis dans un équipement rénové sur le site de Luminy.

Jean-Louis Connan
Directeur artistique et pédagogique



1 – L'ÉQUIPE – 8

9 – DIRECTION GÉNÉRALE

9 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9 – DIFFUSION ET COMMUNICATION

9 – PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

11 – INSTANCES STATUTAIRES &
CONSULTATIVES

2 – L'ENTRÉE À L'ÉCOLE – 14

15 – LE CONCOURS D'ENTRÉE

15 – MODALITÉS D'INSCRIPTION
AU CONCOURS

16 – DÉROULEMENT DU CONCOURS

16 – LA COMMISSION D'ADMISSION PAR
ÉQUIVALENCE

3 – OPTIONS ET DÉROULEMENT DES ÉTUDES – 18

21 – PROGRESSIVITÉ DU CURSUS

23 – ANNÉE 1

24 – ANNÉE 1 | SEMESTRE 1

25 – ANNÉE 1 | SEMESTRE 2

26 – OPTION ART

27 – OPTION ART | ANNÉE 2

28 – OPTION ART | ANNÉE 3

29 – OPTION ART | ANNÉE 4

30 – OPTION ART | ANNÉE 5

31 – OPTION DESIGN

32 – OPTION DESIGN | ANNÉE 2

33 – OPTION DESIGN | ANNÉE 3

34 – OPTION DESIGN | ANNÉE 4

35 – OPTION DESIGN | ANNÉE 5

4 – L'ÉVALUATION – 36

37 – LE FONCTIONNEMENT DES ECTS

37 – LES MODALITÉS D'ÉVALUATION &
D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS À
L'ESADMM

38 – LE BILAN SEMESTRIEL

38 – L'ÉCHELLE D'APPRÉCIATION
DE L'ESADMM

39 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS
PAR MODULE & PAR ANNÉE

40 – CONTRAT D'ÉTUDES & ASSIDUITÉ

42 – CALCUL, ÉCHÉANCES & RATTRAPAGE
DES ECTS

42 – PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

43 – RATTRAPAGES

43 – REDOUBLEMENTS

44 – COMMISSION INTERNE D'ADMISSION
EN 2^E CYCLE

44 – LES DIPLÔMES: MODALITÉS D'ATTRIBUTION

44 – DNAP | DIPLÔME NATIONAL D'ARTS
PLASTIQUES

45 – DNSEP | DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR
D'EXPRESSION PLASTIQUE

5 – LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT – 46

47 – LE TRAVAIL D'ATELIER

48 – LES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

48 – LES CONFÉRENCES ET LES RENCONTRES

48 – LES FORUMS

48 – AUTRES CONFÉRENCES

48 – ZEP: ZONE D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉE

49 – LES WORKSHOPS

49 – LES ARC

50 – DOCUMENTS DE SYNTHÈSE;
RAPPORTS DE DIPLÔME ET MÉMOIRES

51 – LES VOYAGES PÉDAGOGIQUES

52 – LES MODULES DE PROFESSIONNALISATION

52 – LES STAGES

52 – LES CYCLES D'INTERVENTIONS ET LES
ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION

6 – LES PARTENARIATS ET LA PROFESSIONNALISATION – 54

55 – PARTENARIATS

- 55 – ACTEURS ARTISTIQUES
- 56 – PARTENAIRES SCIENTIFIQUES / UNIVERSITAIRES
- 56 – ENTREPRISES & MONDE ÉCONOMIQUE
- 57 – PROFESSIONNALISATION**
- 57 – LE SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
- 58 – AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS
- 58 – AIDE AUX PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

7 – LES RESSOURCES – 60

- 61 – LES BASES TECHNIQUES**
- 61 – LE SERVICE TECHNIQUE ET LES MAGASINS**
- 62 – LE SERVICE INFORMATIQUE**
- 63 – LA PLATEFORME NUMÉRIQUE "LoAD"**
- 64 – LES ESPACES D'EXPOSITION**
- 65 – BIBLIOTHÈQUE ART ET DESIGN**

8 – LA RECHERCHE – 68

- 69 – LE BUREAU DES POSITIONS**
- 70 – PARTITIONS/PASSATIONS/PARTAGES**
- 71 – ESPACES SANS QUALITÉS**

9 – LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX – 74

75 – RÉSEAU INTERNATIONAL D'ÉCOLES PARTENAIRES

- 75 – ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**
- 75 – CHOIX DES COURS & CRÉDITS POUR LES ÉTUDIANTS ACCUEILLIS EN SÉJOUR D'ÉCHANGE
- 76 – SÉJOURS D'ÉTUDE, MOBILITÉ**
- 76 – OBTENTION DES CRÉDITS LORS DES SÉJOURS D'ÉTUDE À L'ÉTRANGER
- 76 – PROGRAMME ERASMUS
- 77 – HORS PROGRAMME ERASMUS

10 – PISOURD – 78

- 79 – PILAB CRÉATION**
- 79 – LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES**
- 80 – L'ORGANISATION DE L'INTERPRETARIAT**

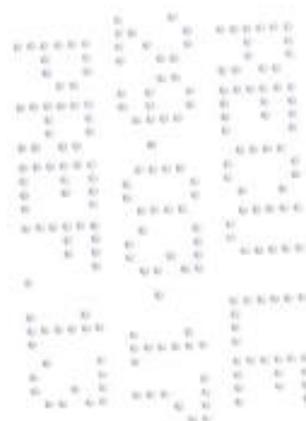
11 – RÉGLEMENT INTÉRIEUR – 82

12 – PRÉSENTATION DES PROFESSEURS – 90

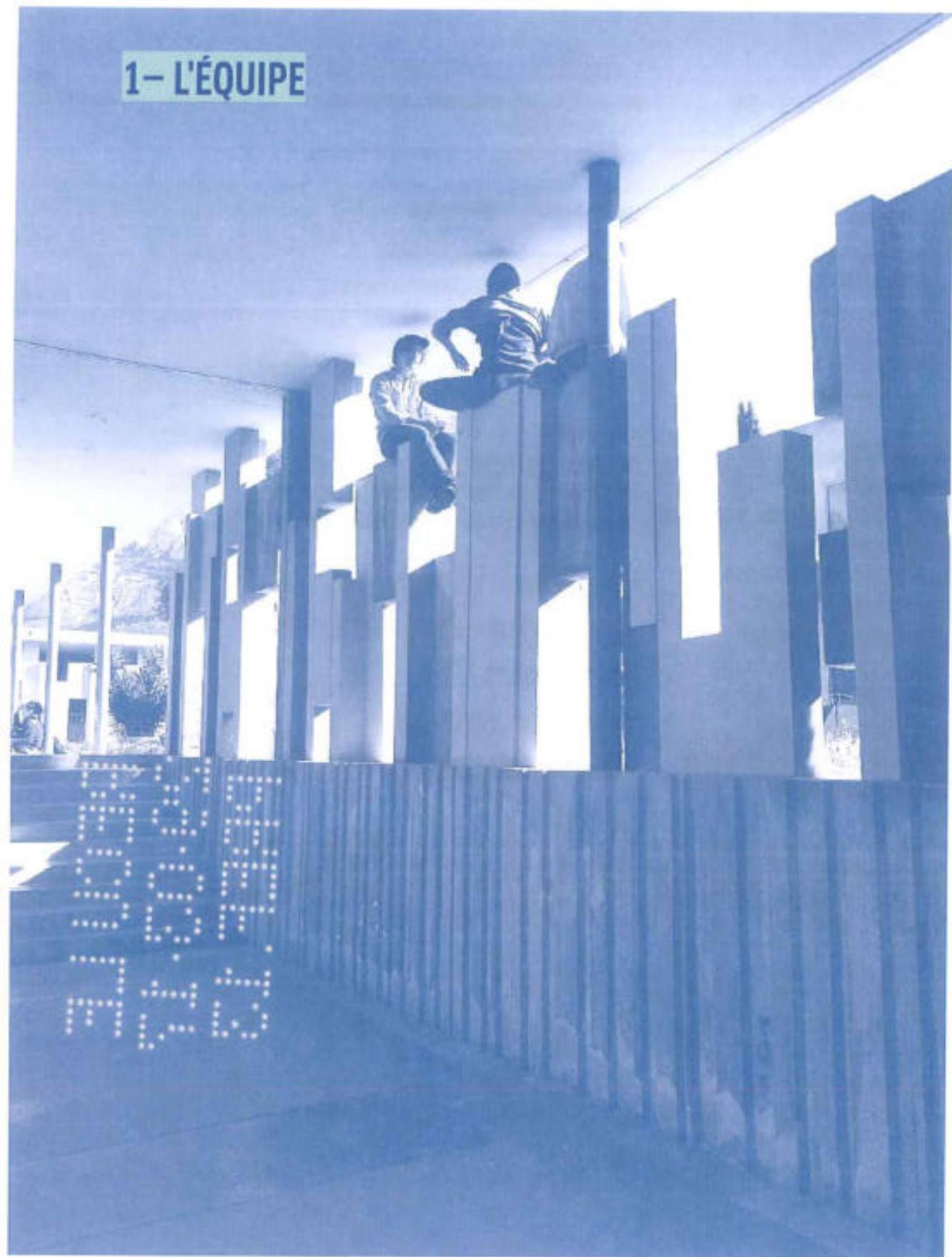
13 – CALENDRIER – 114

14 – PLAN DE L'ÉCOLE – 120

15 – ADRESSES UTILES – 124



1- L'ÉQUIPE



Présidente du Conseil d'administration
Anne-Marie d'Estienne d'Orves

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général

Jean Mangion

Directeur général adjoint

Philippe Campos

Directeur pédagogique et artistique

Jean-Louis Connan

Directrice administrative et financière

Sylvie Lafont

Secrétariat direction générale

Marie Dubi

Accueil

Christine Jiquel

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Contrôle de gestion

Delphine Maës

Marchés publics et juridique

Cyrielle Delalande

Achat public et financements

Alain Carré

Comptabilité budget/régie/paie

Responsable: Raphaël Devey

Agents de gestion comptable: David Bosso,

Islem Khadaouria

Moyens opérationnels

Valérie Bourghoud

Hygiène et sécurité

Responsable: Pierre Casanova

Concierge: Tony Ferretti

Logistique

Responsable: Daniel Martin

Adjoint: Marc Iglésias

Magasin: Daniel Biziou

Agents d'entretien, de maintenance et de nettoyage des bâtiments: Ali Boumédienne,

Nicolas Costa, Laurent Lecoq, Arnaud Jusseaume,

David Gilabert

Plateforme numérique LoAD et TIC

Xavier Leton

Ressources humaines

Responsable: Sophie Poujol

Assistante: Corinne Billardello

DIFFUSION ET COMMUNICATION

Bibliothèque

Responsable: Christine Mahdessian

Agent: Sophie Pavicevic

Communication

Responsable: Valérie Langlais

Assistante: Marie Dubi

Graphiste: Cécile Braneyre

Web: Cyril Brunet

Insertion professionnelle

Céline Christolomme

Relations internationales

Responsable: Claude Puig-Legros

Assistante: Andréa Ferro

PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

Responsable des études et de la recherche:

Fanchon Deflaux

Assistante: Sylvie Ori

Secrétariat pédagogique:

Secrétariat de la direction artistique et

pédagogique: Alexandra Horcholle

Année 1 et 2 option art: Aurélia Veran

Option art (années 3, 4, 5): Laurence Azzopardi

Option design (années 2, 3, 4, 5),

concours d'entrée: Kassandra Meyer

Commission d'admission par équivalence:

Christine Jiquel

Recherche et projets pédagogiques

Responsable du suivi administratif des projets

pédagogiques et de recherche et du programme:

Pisourd: Karen de Coninck

Assistante administrative des expositions et

des projets artistiques: Alexandra Horcholle

Ateliers publics et classe préparatoire

Assistante administrative: Alexandra Horcholle

1. L'ÉQUIPE



PROFESSEURS**Pratiques artistiques**

Dessin, peinture, couleur, images multiples, fixes et en mouvement, photographie, cinéma, vidéo, écriture, pratiques numériques, multimédia, infographie, espaces virtuels, son, volume, design, sculpture, installations, performances, objets, espaces et architecture...

Max Armengaud
 Dominik Barbier
 Christophe Berdaguer
 Patrice Carré
 Pierre-Laurent Cassière
 Sylvain Deleneuveville
 Frédéric du Chayla
 Jérôme Duval
 Gérard Fabre
 Sylvie Fajfrowska
 Frédéric Frédout
 Jean-Louis Garnell
 Chourouk Hriech
 Charlie Jeffery
 Ronan Kerdreux
 Piotr Klemensiewicz
 Frédérique Loutz
 Saverio Lucariello
 Julien Maire
 Agnès Martel
 François Mezzapelle
 Didier Morin
 Éric Pasquon
 Fabrice Pincin
 Frédéric Pradeau
 Alain Rivière
 Jean-Claude Ruggirello
 Jean-Baptiste Sauvage
 Axel Schindlberk

Philosophie, histoire et théorie de l'art et du design, langues vivantes :

Frédéric Appy
 Vanessa Brito
 Philippe Delahautemaison
 Anna Dezeuze
 Frédérique Entrialgo
 Alexandra Gadoni
 Lise Guéhenneux
 Holly Manyak
 Cécile Marie-Castanet
 Brice Matthieussent
 Dennis Tredy
 Frédéric Valabrègue

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT**Bases techniques et technologiques :**

Hélène Biesse, photographie
 Laurent Chirié, infographie
 Denise Deutch, vidéo
 André Forestier, photographie
 Luc Jeand'heur, pratiques théoriques et artistiques
 Ludovic Lacreuse, terre/verre
 Grégoire Lauvin, programmation
 Rémy Marin, bois
 Abillo Neves, maquettes
 Christophe Perez, métal
 Diane Malatesta, édition/impression
 Marta Rueda, sérigraphie
 Patrick Sommier, son
 Franca Trovato, photographie, Pisourd
 Gilbert Viale, année 1

ATELIERS PUBLICS**ET CLASSE PRÉPARATOIRE**

Pierre-Louis Albert
 Pierre Architta
 Judith Bartolani
 Célia Benghozi
 Bernard Briançon
 Françoise Buadas
 Pierre Chanoine
 Jérémie Delhome
 Luc Jeand'heur
 Nicolas Pilard
 Annie Rivière De la Souchère

COORDINATIONS PÉDAGOGIQUES 2016/2017

Année 1 (S1/S2):

Jean-Claude Ruggirello et Éric Pasquiou

Année 2 (S3/ S4) option art:

Cécile Marie-Castanet

Année 3 (S5/S6) option art:

Gérard Fabre et Charlie Jeffery

Année 4 (S7/S8) option art:

Brice Matthieussent et Alain Rivière

Année 5 (S9/S10) option art:

Anna Dezeuze et Frédéric Pradeau

Année 2 (S3/S4) option design:

Axel Schindlbeck

Année 3 (S5/S6) option design:

Agnès Martel

Années 4, 5 (S7/S8 – S9/S10) option design:

Philippe Delahautemaison

Erasmus et séjours internationaux étudiants:

Frédérique Loutz

PISOURD:

Franca Trovato

Forums:

Vanessa Brito et Frédéric Pradeau

Bases ressources techniques:

Laurent Chirié

Classe préparatoire:

Nicolas Pilard

INSTANCES STATUTAIRES & CONSULTATIVES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), administré par un Conseil d'administration et son Président, et dirigé par le Directeur général.

COMPOSITION:

Le Maire de Marseille, représenté par:

Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Adjointe au Maire, déléguée à l'action culturelle, spectacle vivant, musées, lecture publique, enseignements artistiques

Les représentants de l'État

David Coste, Secrétaire général Préfecture PACA,

représenté par Antoinette Mazzéo

Marc Ceccaldi, Directeur régional des affaires culturelles (DRAC PACA), représenté

par Héliane Audiffren

Le représentant de l'établissement d'enseignement supérieur

Patrice Vanelle, Vice Président d'Aix-Marseille

Université chargé de la Communication,

Conseiller municipal délégué à la vie étudiante,

archives municipales, cabinet des monnaies et

médailles, revue Marseille

Les représentants de la ville

Smail Ali

Conseiller municipal

Jacques Beshainou

Conseiller municipal

Marie-Hélène Féraud-Grégori

Conseillère municipale déléguée à l'Opéra, Odéon,

Art Contemporain

Annie Lévy-Mozziconacci

Conseillère municipale

Marie-Laure Rocca-Serra

Conseillère municipale déléguée à l'enseignement

supérieur, recherche

Isabelle Savon

Conseillère municipale

Les membres suppléants

Monique Daubet-Grundler, Loïc Barat,

Mireille Balletti, Hattab Fadha, Catherine Pila

Guillaume Jouve



Les personnalités extérieures*Éric Michel*

personnalité qualifiée désignée par la Ville de Marseille, Directeur de la Cité de la Musique
Isabelle Bourgeois

personnalité qualifiée désignée par l'État,
 Présidente de l'EPCC École Supérieure d'Art de Toulon Provence Méditerranée

Les représentants du personnel de l'ESADMM**Représentant des professeurs:***Ronan Kerdreux**Sylvain Deleneville*, suppléant*Fabrice Pincin**Axel Schindlbeck*, suppléant*Frédéric Pradeau**Jean-Baptiste Sauvage*, suppléant**Représentant des assistants d'enseignement:***Luc Jeand'heur**Françoise Buadas*, suppléante**Représentant du personnel administratif:***Laurence Azzopardi**Christine Mahdessian*, suppléante**Représentant du personnel technique:***Daniel Martin**Nicolas Costa*, suppléant**Représentant des étudiants:***Emile David**Alice Charbonnel*, suppléante**LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

La Commission d'appels d'offres fixe les règles en matière de passation de marchés d'appels d'offres.

COMPOSITION:**Élus***Anne-Mirrie d'Estienne d'Orves*

Présidente de l'ESADMM et de la Commission d'appel d'offres

*Smail Ali**Marie-Laure Rocca-Serra*, suppléante*Jacques Besnainou**Marie-Hélène Féraud-Grégori*, suppléante*Isabelle Bourgeois**Isabelle Savon*, suppléante**LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Le Conseil scientifique et pédagogique est consulté sur toutes les questions touchant aux activités pédagogiques, scientifiques et culturelles.

COMPOSITION:*Jean Mangion*

Directeur général, Président du Conseil scientifique et pédagogique

Philippe Campos

Directeur général adjoint

Jean-Louis Connan

Directeur artistique et pédagogique

Sylvie Lafont

Directrice administrative et financière

Fanchon Deflaux

Responsable des études et de la recherche

Christine Mahdessian

Responsable de la bibliothèque

3 personnalités qualifiées appartenant au milieu professionnel concerné*Jean-Paul Fourmentraux*

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Pascal Neveux

Directeur du FRAC PACA

Yolande Padilla

Chargée du développement de la recherche

Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

3 représentants élus des professeurs*Pierre-Laurent Cassière**Anna Dezeuze**Frédéric Valabrègue***1 représentante élue des assistants d'enseignement***Denise Deutch***1 représentante élue des étudiants***Primavera Gomes Caldas*

LE COMITÉ TECHNIQUE

Le Comité Technique est notamment consulté sur les questions relatives aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement des services, aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, questions relatives à la formation, l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle.

COMPOSITION :

Personnel ESADMM

Claude Puig

Responsable relations internationales

Cécile Broneyre, suppléante

Céline Christolomme

Responsable insertion professionnelle

Marc Iglésias, suppléant

Marta Rueda

Assistante d'enseignement

Valérie Langlais, suppléante

Christine Mahdessian

Responsable de la bibliothèque

Élus

Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Isabelle Bourgeois, suppléante

Smail Ali

Marie-Laure Rocca-Serra, suppléante

Jacques Besnainou

Isabelle Savon, suppléante

Annie Lévy-Mozziconacci

Hélène Audiffren, suppléante

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CHSCT est consulté sur les questions liées à la mise en œuvre des dispositions réglementaires destinées à assurer la sécurité des personnels relativement à l'hygiène et aux conditions de travail.

COMPOSITION :

Personnel ESADMM

Cyrielle Delalande

Responsable marchés publics

Aurélia Véran, suppléante

Marc Iglésias

Agent maintenance

Pierre-Louis Albert, suppléant

Rémy Marin

Assistant d'enseignement

Andréa Ferro, suppléante

Sylvain Deleneuveville

Professeur

Christophe Perez, suppléant

Élus

Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Isabelle Bourgeois, suppléante

Smail Ali

Marie-Laure Rocca-Serra, suppléante

Jacques Besnainou

Isabelle Savon, suppléante

Annie Lévy-Mozziconacci

Hélène Audiffren, suppléante

Inspecteur chargé de l'hygiène et de la sécurité:

Nagib Ben Naceur

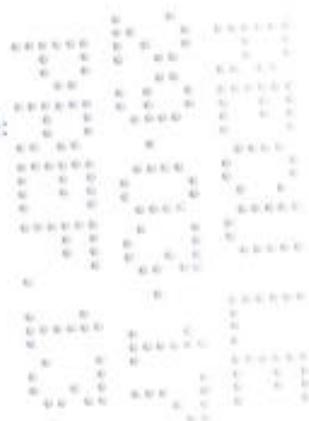
Médecine du travail:

Claudette Duran

Assistants de prévention:

Laurent Chirié

Pierre Casanova



2 – L'ENTRÉE À L'ÉCOLE



L'entrée à l'école peut se faire en début de cursus (année 1) par un concours d'entrée, ou en cours de cursus après entretien par une commission d'admission par équivalence. Cette commission d'admission par équivalence porte sur des dossiers de candidats ayant suivi un parcours dans une école d'art ou déjà réalisé au moins deux années d'études supérieures liées aux arts plastiques ou validé au moins 120 crédits.

- Les candidats non francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en année 1 est le test de connaissance du français (TCF) au niveau B1. Le niveau B2 doit être obtenu avant le passage en année 3.
- Les candidats étrangers possédant un diplôme d'études en langue française (DELF) sont dispensés de la présentation du TCF. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr/tcf/tcf.php

LE CONCOURS D'ENTRÉE

L'entrée en année 1 se fait obligatoirement par concours. Deux sessions sont organisées chaque année : l'une en mars, l'autre en septembre. Pour s'inscrire au concours, il faut retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat pédagogique, ou le télécharger sur le site Internet de l'ESADMM (www.esadmm.fr). Les candidats ayant passé le concours de mars ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours d'entrée est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat, du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), du brevet de technicien, du baccalauréat professionnel, ou en année terminale (l'inscription à l'ESADMM ne devenant définitive qu'après l'obtention du baccalauréat), ou d'un diplôme équivalent (pour les candidats étrangers). Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum (au 31 décembre de l'année du concours).

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées aux candidats non titulaires du baccalauréat et âgés d'au moins 21 ans (au 31 décembre de l'année du concours), pour les autoriser à présenter uniquement la session du concours d'entrée du mois de mars.

La commission de dérogation, constituée par le directeur artistique et pédagogique de l'école, la responsable des études et de la recherche et deux professeurs nommés par le directeur artistique et pédagogique, se réunit chaque année, environ un mois avant le concours d'entrée à l'école. Cette commission examine les dossiers de demande de dérogation (CV et lettre de motivation) et donne un avis sur l'inscription du candidat au concours d'entrée de l'école qui est informé de la décision par courrier.



DÉROULEMENT DU CONCOURS

Chaque candidat doit se présenter à cinq épreuves, réparties sur deux jours :

- Épreuve d'anglais : 1h
- Épreuve de culture générale : 3h
- Épreuve de dessin : 1h
- Épreuve d'arts plastiques : 3h
- Entretien avec un jury : 20 minutes

Le jury est composé de trois enseignants de l'école nommés par le directeur artistique et pédagogique. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour du dossier artistique du candidat et des résultats obtenus aux épreuves. La motivation et les aptitudes du candidat à entrer dans une école supérieure d'art sont particulièrement mises en avant. Toutes les séries de baccalauréat donnent accès au concours. Le dossier artistique des candidats doit être le plus complet possible (constitué à leur gré de photographies, éditions, œuvres sur papier, dessins, peintures, écrits, documents sonores, vidéographiques...).

LA COMMISSION D'ADMISSION PAR ÉQUIVALENCE

Elle concerne les étudiants qui souhaitent intégrer l'ESADMM en cours de cursus et qui sont déjà inscrits dans une autre école supérieure d'art publique française habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication. Elle concerne également les étudiants justifiant d'au moins deux années d'études d'arts plastiques accomplies soit dans un établissement étranger, soit dans un établissement reconnu en application de l'article L.3612 du code de l'éducation, soit dans un établissement privé d'enseignement supérieur.

Enfin, elle peut aussi concerner les étudiants justifiant d'au moins deux années d'études dans un cursus non directement lié aux arts plastiques ou aux arts appliqués, mais comportant une formation artistique ou culturelle jugée suffisante.

L'entrée en cours de cursus est soumise à un passage devant la commission d'admission par équivalence composée de professeurs de l'école nommés par le directeur artistique et pédagogique. Le candidat présente un dossier de travaux artistiques et l'état de son parcours pédagogique. La commission se réunit une fois par an, au mois d'avril. La date de la commission d'admission est accessible sur le site de l'école en début d'année civile.



3 – OPTIONS ET DÉROULEMENT DES ÉTUDES



L'ESADMM (École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée) forme de jeunes créateurs, artistes et designers, en dispensant un enseignement de niveau supérieur sur 3 ou 5 ans, sanctionné par des diplômes nationaux.

L'École comporte deux options, art et design. Elle rassemble des compétences de haut niveau, tant en ce qui concerne le corps professoral (artistes et théoriciens engagés dans le monde de l'art) que des moyens techniques et technologiques mis à disposition des étudiants. L'école propose résolument un enseignement généraliste de l'art et du design permettant à toute la diversité (pluridisciplinaire) des pratiques artistiques qui caractérise le champ actuel de l'art de se déployer de manière approfondie et expérimentale. Les programmes d'enseignement se développent autour de cinq grands types d'activités :

La pratique de l'atelier qui demeure le lieu principal des expérimentations et de la construction du projet artistique, s'accompagne de plages d'analyse critique du travail de l'étudiant et, de l'année 2 à l'année 5, de mises en espace et présentations des productions de manière organisée et collective.

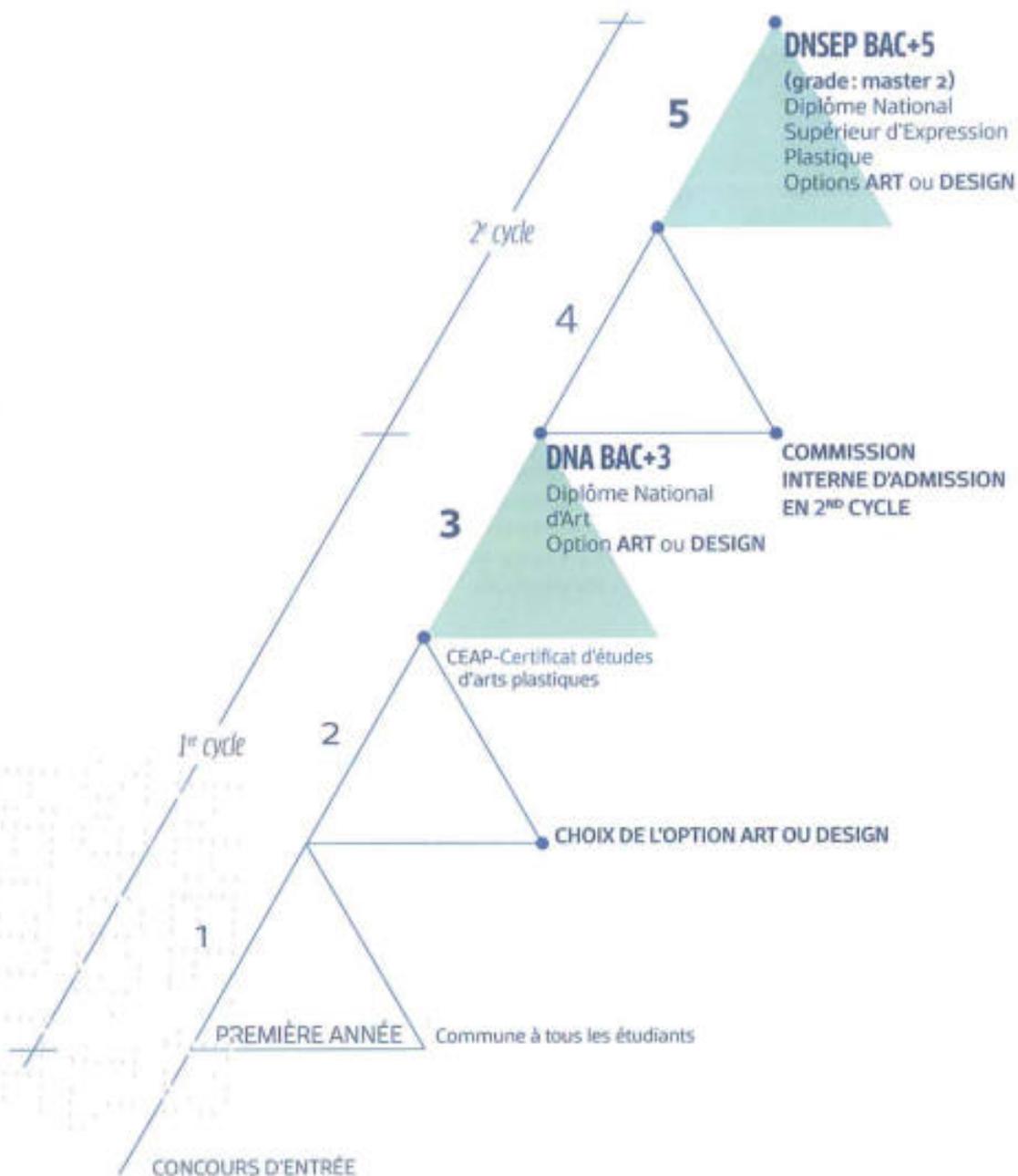
Les enseignements théoriques donnent lieu à des formes d'enseignement diversifiées : les cours (histoire de l'art, du design, de l'architecture, philosophie et esthétique, langues...) ne peuvent être productifs qu'articulés avec les séminaires, la participation des professeurs de théorie aux workshops et ARC (Ateliers de Recherche et de Création) et à leurs entretiens avec les étudiants à l'atelier. Les conférences d'intervenants complètent ce programme, dont les Forums (les grandes rencontres) qui se déploient sur l'année universitaire à partir d'une proposition culturelle et théorique faite par un groupe de professeurs.

Chaque année les étudiants ont le choix entre des **workshops et ARC** aux contenus renouvelés et faisant appel à des invités. Leur engagement dans ces dispositifs transversaux est sanctionné par des attributions de crédits.

Les bases techniques et technologiques constituent un autre espace de poursuite du travail de l'atelier. Elles s'étendent à toutes les pratiques artistiques, sonores et visuelles, de l'art et du design ; pratiques numériques, vidéo, photographie, son, impressions, bases du volume (métal, bois, atelier de construction, maquettes...), arts du feu. Un programme d'initiation mené en années 1 et 2 permet la découverte puis l'autonomie des usages techniques et matériologiques.

Toujours dans un souci de lisibilité pour l'étudiant de l'ensemble de l'offre d'enseignement afin qu'il détermine son parcours jusqu'au master 2, un dernier champ d'activités, lui aussi évalué, concerne **la professionnalisation**, la connaissance des milieux de la création : stages obligatoires en années 2/3, expositions, projets divers proposés aux étudiants, séjour du semestre 7 à l'étranger, voyages pédagogiques.





PROGRESSIVITÉ DU CURSUS

Les enseignements se dessinent dans une progressivité qui amène l'étudiant à construire son projet créatif, des apprentissages initiaux de l'année 1 à la soutenance de son engagement d'artiste ou de designer le jour du diplôme en année 5.

Deux cycles donnent un cadre à la progressivité des enseignements et à l'engagement de l'étudiant. Le parcours de l'étudiant est évalué à partir de 3 grands modules rassemblant des unités d'enseignement :

- les enseignements théoriques et de langue étrangère
- la méthodologie et la mise en œuvre des recherches artistiques, notamment dans les ateliers, les workshops, les ARC en années 4 et 5
- la présentation régulière, notamment lors des bilans semestriels, des productions de l'étudiant, qui donne lieu à une évaluation collégiale.

1ER CYCLE ANNÉES 1/2/3

Année 1 semestres 1/2

Année de découverte, l'étudiant est amené à expérimenter l'ensemble des médiums de l'art et des champs du design. Les cours théoriques visent à lui proposer les connaissances fondamentales en matière d'histoire de l'art, du design, de l'architecture, du cinéma, de la photographie, de l'esthétique. Cette approche globale et ouverte introduit à la fois aux choix de l'option et des territoires dans lesquels l'étudiant poursuivra son cursus en année 2. En année 1, c'est autant la capacité d'investigation plastique et l'aptitude à embrasser des enjeux contemporains de l'art que la qualité intrinsèque des travaux qui sont appréciées.

Années 2/3 semestres 3/4/5/6

Les années 2 et 3 engagent l'étudiant de manière progressive à définir son propre champ de création, à maîtriser l'environnement culturel, théorique, technique et méthodologique de celui-ci. Les objectifs sont :

- l'appropriation des connaissances, la maîtrise des repères historiques culturels et artistiques

- l'acquisition d'outils conceptuels, techniques, méthodologiques en phase avec la pratique
- le questionnement des territoires de l'art ou du design
- la multiplicité des expérimentations plastiques et des médiums
- la préparation à la maîtrise du discours, à la présentation critique du travail
- la construction des prémices du projet

2E CYCLE ANNÉES 4/5

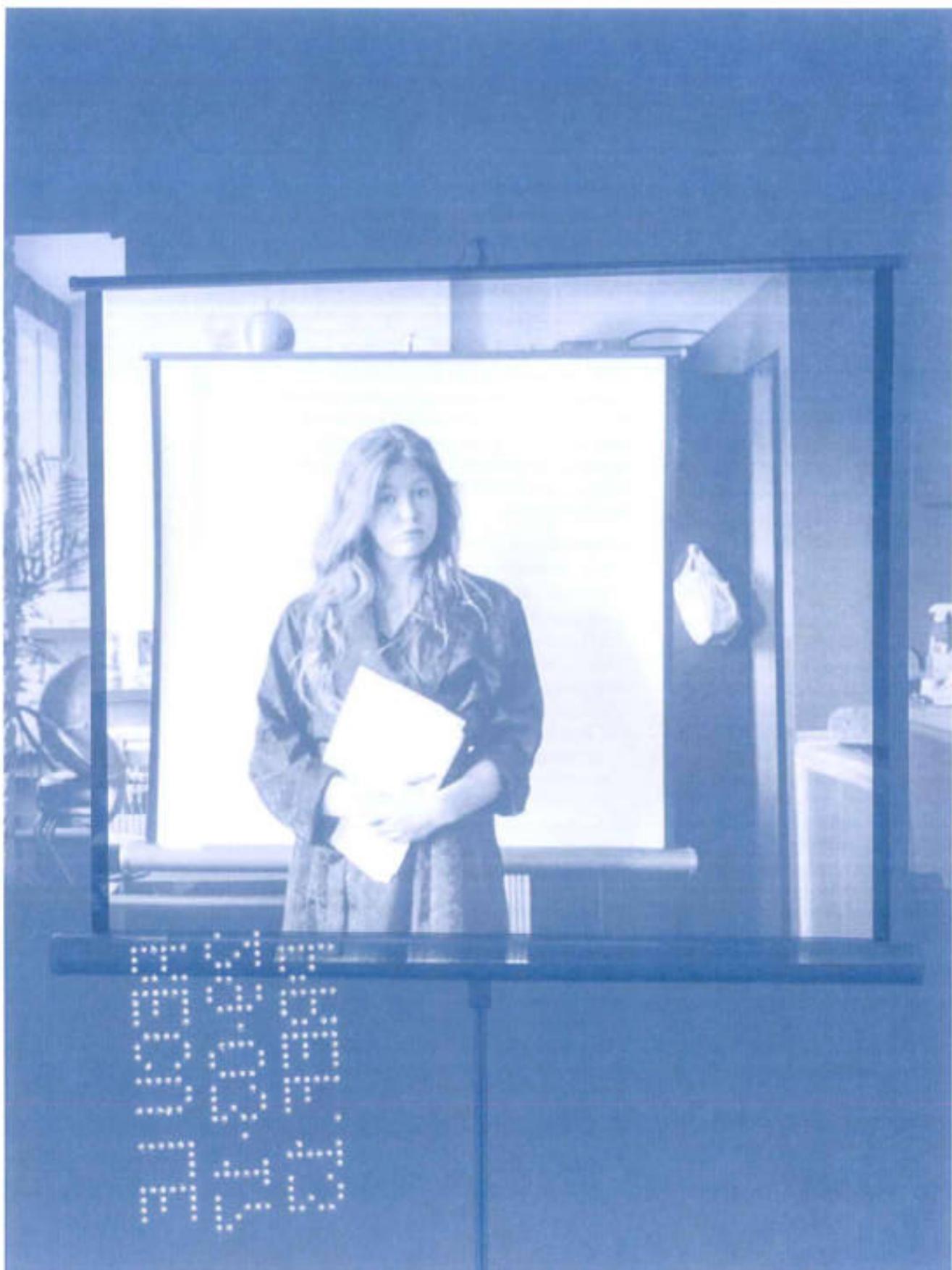
Années 4/5 semestres 7/8/9/10

Le 2^e cycle est consacré à l'élaboration par l'étudiant d'un projet personnel qui sera présenté lors du passage du diplôme. Il engage l'étudiant dans un parcours de recherche artistique qui nécessite des aptitudes à la formulation plastique et théorique d'une pensée réflexive. Les objectifs sont :

- la progression dans l'autonomie de la démarche, de la construction du travail, de son contexte théorique, vers un « devenir artiste »
- l'inscription de la démarche et de la méthodologie, dans une logique d'initiation à la recherche, notamment par le mémoire
- l'affirmation de l'engagement artistique, de la pensée à l'œuvre, du discours qui soutient le projet. L'optimisation de l'ensemble des connaissances et appropriations théoriques afin de qualifier le questionnement, l'inscrire dans un contexte d'enjeux contemporains
- la maîtrise des conditions professionnelles du travail : qualité des productions, de leur exposition et de leur médiation

En option art ces objectifs sont mis en œuvre au travers des galeries d'essais, des visites d'ateliers, et des modules « air guitar » et « mise en œuvre du mémoire ». Ils rassemblent étudiants et groupe de professeurs selon deux formes principales : la présentation/exposition régulière des productions des étudiants, et des moments de discussion. Ces sessions sont destinées à encourager et à faire circuler la parole des étudiants. Ces modules, dont le calendrier est précis, représentent l'organisation structurante du second cycle.





ANNÉE 1

L'année 1 est une année commune à tous les étudiants de l'école, à l'issue de laquelle ils font le choix de l'option vers laquelle ils s'orientent en année 2, art ou design. Les étudiants sont donc conduits, au cours de l'année 1, à expérimenter toute la variété des approches théoriques, techniques et pratiques qui s'offrent à eux au sein de l'ESADMM.

L'ANNÉE EST STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 MODULES :

Le module « **initiation aux techniques et aux pratiques artistiques** » a pour objectif d'accompagner la découverte de tous les champs des arts plastiques ; il s'organise autour de 5 grands champs d'enseignement : dessin, volume, peinture, image, design, sous forme de workshops proposés par de nombreux professeurs de l'école. C'est une année particulièrement intense qui demande beaucoup de concentration et d'assiduité de la part de l'étudiant. L'approche privilégiée est celle de l'expérimentation, de la tentative. Ce module vise également à initier les étudiants à une grande variété de techniques et de technologies. Un enseignement spécifique est proposé autour du document de synthèse : il regroupe des interventions de plusieurs professeurs (aussi bien artistes que théoriciens) et assistants, afin d'accompagner l'étudiant dans la découverte des pratiques d'archivage et de transmission de son travail.

Le module « **histoire, théorie des arts et langue étrangère** », outre l'enseignement de l'anglais ou du français langue étrangère pour les étudiants étrangers, vise à une consolidation des connaissances fondamentales sur l'histoire de l'art, et à une initiation aux théories de l'art et à l'esthétique. Ce module est complété par les cycles de conférences, les voyages d'études et les rencontres avec des personnalités extérieures.

Enfin, le module « **bilan du travail plastique et théorique** » concerne les évaluations collégiales de fin de semestre. C'est l'ensemble de son travail que l'étudiant présente, accompagné au second semestre du document de synthèse dans lequel il précise sa première inscription personnelle dans le champ de la création à l'issue de son année.



Enseignement	Enseignant	ST
INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES		18
Design		2
Volume	Attribution collégiale / bilan	2
Peinture		2
Image		2
Représentation(s)	F. Loutz, C. Hriech + professeur en cours de recrutement	3
Suivi du document de synthèse	Responsables : E. Pasquiou, A. Dezeuze, C. Marie-Castanet Assistants : L. Jeand'heur, L. Chirié	1
Initiations techniques	Responsables des initiations/ bilan	1
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale / bilan	5
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		10
Langue anglaise *	H. Manyak	2
Histoire de l'art	Les professeurs d'histoire de l'art	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	C. Marie-Castanet	2
Les couleurs dans l'art	F. Appy	2
BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE		2
Bilan du travail plastique et théorique	Attribution collégiale / bilan	2

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)

Enseignement	Enseignant	S2
INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES		16
Design		2
Volume	Attribution collégiale / bilan	2
Peinture		2
Image		2
Représentation(s)	F. Loutz, C. Hriech + professeur en cours de recrutement	3
Suivi du document de synthèse	Responsables : E. Pasquiou, A. Dezeuze, C. Marie-Castanet Assistants : L. Jeand'heur, L. Chirié	1
Initiations techniques	Responsables des initiations / bilan	1
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale / bilan	3
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		10
Langue anglaise *	H. Manyak	1
Histoire de l'art	Les professeurs d'histoire de l'art	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	C. Marie-Castanet	2
Les couleurs dans l'art	F. Appy	2
Forums	Attribution collégiale / bilan	1
BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE		4
Présentation des travaux	Attribution collégiale / bilan	2
Document de synthèse	Attribution collégiale / bilan	2

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)

OPTION ART

L'objectif premier des études est de donner à l'étudiant une formation artistique et intellectuelle lui permettant de développer par la suite un parcours d'artiste.

L'option est un espace d'ouverture et de compréhension de l'art de notre temps, faisant se rencontrer apprentissages techniques et approches théoriques, qui croisent et enrichissent les explorations artistiques de l'étudiant.

Ces formes transversales des pratiques construisent des attitudes qui se veulent inventives, s'écartant de modèles à suivre et de visions normatives. La philosophie, l'histoire de l'art, les pratiques d'analyse critique offrent tout au long du cursus des perspectives capables d'étayer des intuitions, des actes artistiques, et permettant de replacer le travail de l'étudiant au cœur de la création contemporaine.

La formation se veut généraliste, tous les champs des arts plastiques et visuels étant enseignés.

Les études sont organisées selon trois étapes :

La première année est conçue de manière temporellement dynamique avec une suite de workshops tout au long de l'année menés par les professeurs de l'école. Ils permettent de se confronter à toutes les disciplines de l'art et du design et sont scandés par des semaines où la réflexion, l'acquisition de connaissances et la pratique créative de l'étudiants sont plus introspectives, et permettent de mettre à profit les expérimentations des workshops.

La rédaction du document de fin d'année est suivie avec une attention particulière qui constitue un enseignement en soi.

La suite du premier cycle, la phase « programme » (années 2 et 3), signifie pour les étudiants l'heure de « premiers rôles ». Ils s'engagent dans des « territoires », ateliers de recherche qui leur proposent de développer un travail artistique et théorique à partir d'une approche de l'art spécifique, qui ne privilégie pas les disciplines, les médiums, mais offre une situation de création et d'exploration critique, souvent dans des configurations transdisciplinaires.

Quels que soient les territoires choisis (deux en année 2), tous les étudiants sont rassemblés dans les mêmes ateliers, avec une équipe professorale de suivi, une coordination élargie dont l'objectif est double : collégialité de l'évaluation des étudiants, suivi de leur travail dans sa globalité.

Le second cycle, la phase « projet », mène au DNSEP en fin d'année 5. Les étudiants sont accompagnés par une équipe d'enseignants dont le travail collaboratif est primordial.

Les étudiants sont conviés à plusieurs formes de travail collectif telles les « galeries d'essai » pendant lesquelles l'analyse critique est partagée par les étudiants et les professeurs. L'engagement du travail de chaque étudiant éclot dans un format, c'est-à-dire une construction chaque fois inédite dont la complexité inhérente peut se partager, ou tout au moins se discuter, s'affirmer, s'imposer...

Enseignement	Enseignant	S3	S4
MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE		16	14
Territoire 1		3	3
Territoire 2		3	3
Cours par domaine		1	1
Workshop(s)		2	-
Dessin	C. Hriech	2	2
Suivi de projets	Équipe de coordination	2	2
Initiations techniques	Responsables des initiations / bilan	1	1
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale / bilan	2	2
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		8	8
Langue anglaise*	H. Manyak	2	2
En feuilletant une histoire de l'art	Les professeurs d'histoire de l'art	2	2
Histoire et actualité de l'art	F. Valabrègue	2	2
Philosophie et esthétique	V. Brito	2	-
La parole à l'œuvre	V. Brito	-	1
Forums	Attribution collégiale / bilan	-	1
RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES		2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale / bilan	2	4
BILAN		4	8
Synthèse des pratiques plastiques et théoriques	Attribution collégiale / bilan	4	4

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)



OPTION ART | ANNÉE 3

Tableau récapitulatif des crédits

Enseignement	Enseignant	S5	S6
MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE		10	8
Territoire		8	-
Workshop(s)		-	2
Suivi de projets	Équipe de coordination	2	2
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		8	8
Langue anglaise *	H. Manyak	2	1
Histoire de l'art	F. Valabrègue	2	2
Cours par domaine		1	1
La parole à l'œuvre	V. Brito, C. Marie-Castanet	2	-
Forums	Attribution collégiale / bilan	1	1
RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES		6	6
Recherches personnelles	Attribution collégiale / bilan	2	2
Mise en espace des travaux	Attribution collégiale / bilan	2	2
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale / bilan	2	2
STAGE		2	8
Stage		2	-
BILAN ET DIPLOME		4	15
Bilan (semestre 5)		4	-
DNAP (semestre 6)		-	15

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)

ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANT	S7	S8
INITIATION À LA RECHERCHE, SUIVI DU MÉMOIRE, PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES ARTS		9	9
Histoire et actualité de l'art	F. Valabrègue	2	2
Air guitar	Équipe années 4 et 5	2	2
Mise en œuvre du mémoire	A. Dezeuze, B. Matthieussent	2	2
Suivi du mémoire	Tuteur de mémoire	-	1
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale / bilan	3	2
PROJET PLASTIQUE, PROSPECTIVE, MÉTHODOLOGIE, PRODUCTION		20	20
Galleries d'essais	Équipe années 4 et 5	4	4
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale / bilan	3	3
Origine et évolution du projet		3	3
Qualité des réalisations	Attribution collégiale / bilan	3	3
Présentation formelle et critique des travaux		3	3
Retour vers le futur	Équipe années 4 et 5	-	1
ARC		2	2
Stage		2	-
Droit de la propriété intellectuelle	N. Courtier, P. Mouron	-	1
LANGUE ÉTRANGÈRE		1	1
Langue anglaise *	D. Tredy	1	1

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)



enseignement	enseignant	59	510
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE		20	#
Galeries d'essais	Équipe années 4 et 5	8	-
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale / bilan	4	-
Histoire et actualité de l'art	F. Valabrègue	2	-
ARC		2	-
Air guitar	Équipe années 4 et 5	2	-
Mise en œuvre du mémoire	A. Dezeuze, B. Matthieussent	2	-
MISE EN FORME DU PROJET PERSONNEL		10	#
Inscription culturelle du travail		2	-
Origine et évolution du projet	Attribution collégiale / bilan	2	-
Qualité des réalisations		2	-
Présentation formelle et critique des travaux		2	-
Suivi du mémoire	Tuteur de mémoire	2	-
ÉPREUVES DU DIPLÔME		#	30
Mémoire	jury de diplôme	-	5
Travail plastique	jury de diplôme	-	25



OPTION DESIGN

Le projet pédagogique de l'option design propose aux étudiants des situations de création et de recherche qui permettent d'analyser et d'expérimenter les conditions d'existence de l'espace et de l'objet contemporains.

En tant que champ d'expérimentation et de questionnement, le design se trouve aujourd'hui confronté à une situation de fortes tensions sociales et économiques, culturelles, technologiques... Le designer est ainsi confronté à des situations remarquablement complexes à appréhender parce que fusionnant des intérêts, des approches, des compétences, des modes de représentation multiples et hétérogènes.

La pédagogie de l'option se veut progressive. Durant le premier cycle (années 2 et 3), les enseignements s'appliquent dans des champs élargis du design : l'objet, l'espace, la microarchitecture, les espaces et pratiques numériques... Le second cycle (années 4 et 5) donne lieu au choix d'un studio dans lequel l'étudiant construira son propre projet. L'objectif de l'équipe pédagogique (à laquelle sont associés des intervenants ponctuels) est de privilégier l'accompagnement des étudiants sur leur propre terrain de recherche, en articulation avec des champs d'investigation identifiés (usages, mutations, évolutions technologiques, enjeux citoyens...). Le suivi des étudiants est assuré par une équipe pédagogique dont le fonctionnement collégial et les exigences méthodologiques constituent le pivot de l'enseignement, articulé autour de studios, d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de workshops.

Les studios de second cycle (espace-temps d'enseignement articulant pratique du projet et pensée) sont au nombre de quatre.

L'enseignement du studio *Desing* privilégie le territoire et les types d'environnements s'attachant à l'innovation sociale et au développement durable : nouveaux paysages émergents, nouvelles formes d'organisation territoriale.

Le studio *Lentigo* s'intéresse aux espaces urbains sous l'angle des nouveaux usages de la ville susceptibles de donner du sens aux pratiques numériques. Il s'inscrit dans les recherches actuelles sur la réalité augmentée, l'interactivité, les rapports entre parcours individuel et lieux collectifs et propose un focus sur les nouvelles muséographies interactives.

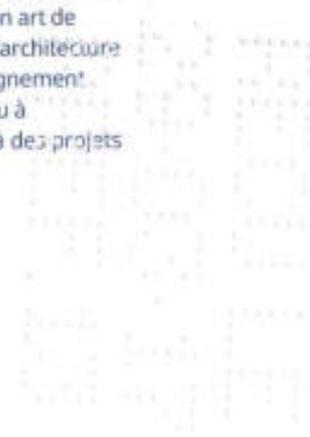
Le studio *DOA* (Design Objet Affordance) développe une approche privilégiant la dimension de produit, de prototypage, dans un esprit de professionnalisation et de partenariats extérieurs. L'objet y est abordé à travers la relation d'interdépendance qu'il entretient avec son environnement.

Le quatrième studio, plutôt orienté « objet », met l'accent sur les processus de mise en forme – des savoir-faire les plus traditionnels, aux technologies les plus avancées – et questionne la notion de décor.

Les ARC et workshops proposent aux étudiants des incursions temporaires au sein de pratiques, de réflexions ou d'environnements précisés et complémentaires.

L'option design est régulièrement présente lors de manifestations publiques et/ou professionnelles (D'DAYS, Biennale internationale de design de Saint-Étienne, Maison de l'architecture et de la ville PACA, le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône...) favorisant ainsi la visibilité du travail des étudiants. Son inscription dans le territoire régional et ses spécificités constituent une préoccupation constante : programmes de recherche, présentations de projets, stages, workshops, séminaires...

Les étudiants de l'option s'associent régulièrement à des projets transversaux avec l'option art de l'ESADMM ; les relations avec l'école d'architecture voisine et d'autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche donnent lieu à des sessions de travail communes et à des projets de recherche partagés.



enseignement	enseignant	S3	S4
MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE		16	14
Vidéomapping	D. Barbier	2	2
Che fare	P. Delahautemaison, A. Martel, F. Du Chayla	2	2
Design virtuel	J. Duval	2	2
Espaces urbains, espaces publics, entre rêve, projet et réalité	C. Berdaguer, F. Frédout, R. Kerdreux	2	2
Little finger	F. Pincin, A. Schindbeck	2	2
Dessin	C. Hriech	2	2
Méthodologie de la recherche	Attribution collégiale / bilan	1	1
Workshop(s)		2	-
Initiations techniques	Responsables des initiations / bilan	1	1
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		8	8
Langue anglaise*	D. Tredy	2	2
En feuilletant une histoire de l'art	Les professeurs d'histoire de l'art	2	2
Histoire et actualité du design	F. Entrialgo	2	2
ZEP	F. Pincin	2	2
RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES		2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale / bilan	2	4
BILAN		4	4
Synthèse des pratiques plastiques et théoriques	Attribution collégiale / bilan	4	4

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)

enseignement	enseignant	S5	S6
MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE		10	4
Coordination : mise en forme du projet	Agnès Martel	2	-
Che fare	P. Delahautemaison, A. Martel, F. Du Chayla	1	
Design virtuel	J. Duval	1	2+2
Espaces urbains, espaces publics, entre rêve, projet et réalité	C. Berdaguer, F. Frédout, R. Kerdreux	1	**
Little finger	F. Pincin, A. Schindlbeck	1	
Vidéomapping	D. Barbier	1	
Workshop(s)		1	-
Méthodologie de la recherche	Attribution collégiale / bilan	2	-
HISTOIRE, THÉORIE DES ARTS ET LANGUE ÉTRANGÈRE		8	5
Langue anglaise*	D. Tredy	2	1
Histoire de l'art	F. Valabrègue	2	1
ZEP	F. Pincin	2	1
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2	2
RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES		6	6
Recherches personnelles	Attribution collégiale / bilan	6	6
STAGE		2	0
Stage		2	-
BILAN ET DIPLÔME		4	15
Bilan (semestre 5)	Attribution collégiale / bilan	4	-
DNAP (semestre 6)	jury de diplôme	-	15

* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)
 ** Choix de 2 enseignements parmi les 5; 2 crédits chacun

OPTION DESIGN | ANNÉE 4

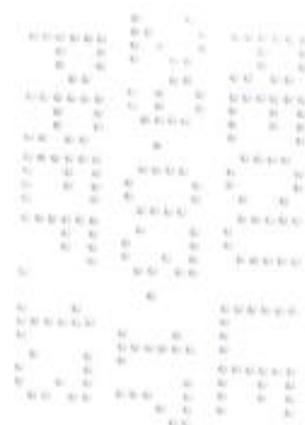
Tableau récapitulatif des crédits

enseignement	enseignant	S7	S8
INITIATION À LA RECHERCHE, SUIVI DU MÉMOIRE, PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES ARTS		9	9
Jeudi c'est le marché	F. Frédout	2	2
Cycle de conférences	Attribution collégiale / bilan	3	3
Histoire et actualité de l'art	F. Valabrégue	2	-
Zep	F. Pincin	2	1
Mise en œuvre du mémoire	F. Entrialgo	-	1
Droit de la propriété intellectuelle	N. Courtier, P. Mouron	-	2
PROJET PLASTIQUE, PROSPECTIVE, MÉTHODOLOGIE, PRODUCTION		20	20
Studio référent		4	4
Le lundi au soleil	Équipe années 4 et 5	5	5
Origine et évolution du projet	Attribution collégiale / bilan	2	2
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale / bilan	2	2
Qualité des réalisations	Attribution collégiale / bilan	2	2
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale / bilan	2	2
ARC /workshops		1	1
Stages		2	2
LANGUE ÉTRANGÈRE		1	1
Langue anglaise*	D. Tredy	1	1

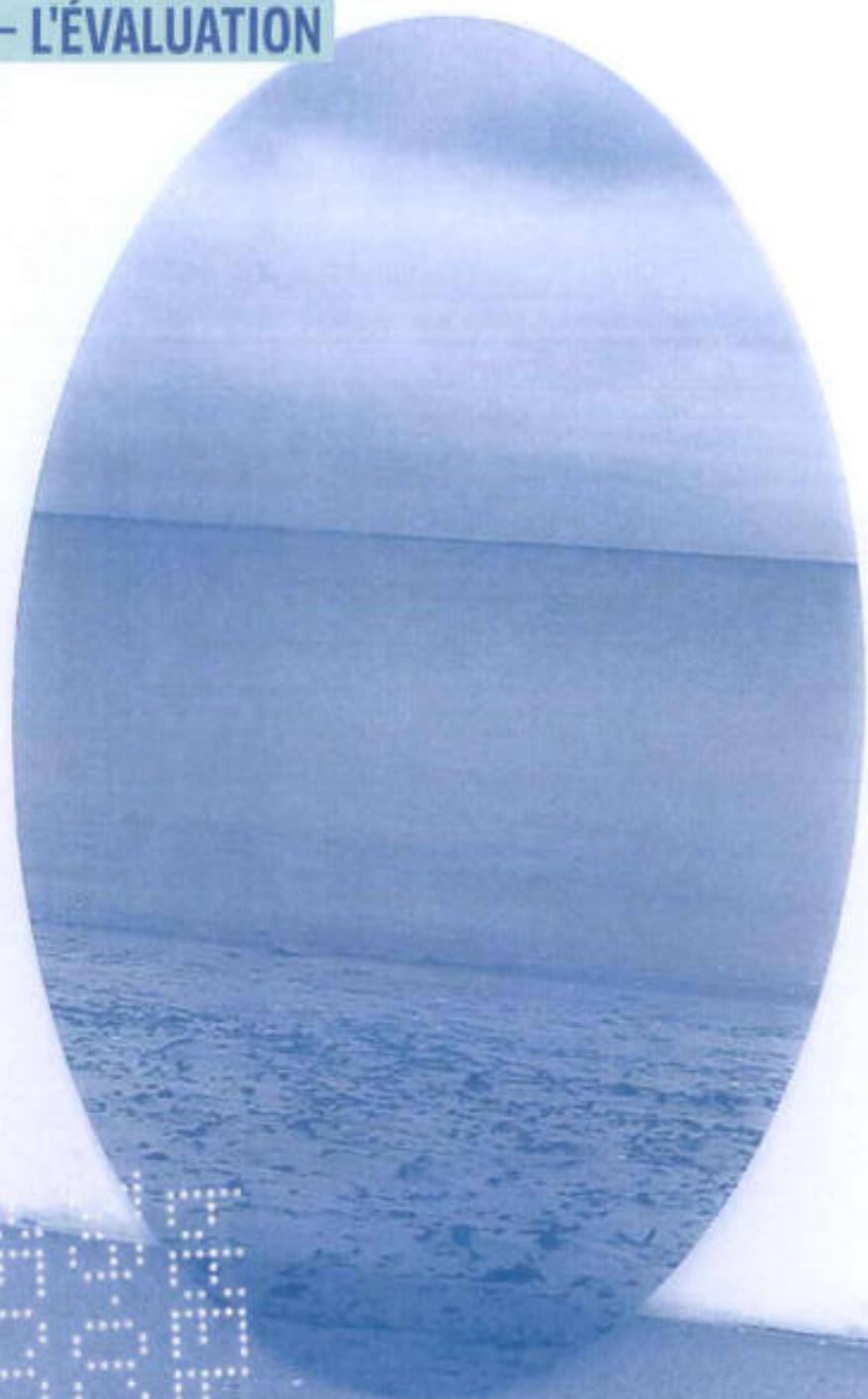
* Ou français langue étrangère pour étudiants non francophones (A. Gadoni)



enseignement	enseignant	S9	S10
MISE EN FORME DU PROJET PERSONNEL		10	11
Mise en œuvre du mémoire	F. Entrialgo	2	-
Origine et évolution du projet	Attribution collégiale / bilan	2	-
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale / bilan	2	-
Qualité des réalisations	Attribution collégiale / bilan	2	-
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale / bilan	2	-
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE		20	-
Studio référent		7	-
Le lundi au soleil	Equipe années 4 et 5	6	-
ARC, workshop(s)		2	-
Cycle de conférences	Programmation collégiale	3	-
ZEP	F. Pincin	2	-
ÉPREUVES DU DIPLÔME		-	30
Mémoire	jury de diplôme	-	5
Travail plastique	jury de diplôme	-	25



4 – L'ÉVALUATION



LE FONCTIONNEMENT DES ECTS

L'European Credits Transfer System (ECTS) est un système européen d'obtention des points qui permet une reconnaissance et un transfert des crédits obtenus dans des programmes d'enseignement supérieur entre les pays de la Communauté européenne et les établissements. Il a été mis en place dans le cadre du Processus de Bologne, pour faciliter la circulation des étudiants et des jeunes diplômés en Europe.

Il s'est accompagné d'une politique d'harmonisation des cycles d'études après le baccalauréat (3/5/8 ans), appelée en France « LMD » (Licence / Master / Doctorat).

Le calcul des crédits ECTS se fait par semestre : 30 crédits par étudiant doivent être acquittés pour chaque semestre d'étude. Le calcul est cumulatif : ainsi, pour obtenir une licence (3 années d'études), un étudiant doit valider 180 crédits. Un master (5 années d'étude) représente 300 crédits.

Un crédit équivaut à une somme de travail de l'étudiant estimée entre 20 et 30 heures (ces heures comprennent les heures de cours ou d'atelier encadrées par des professeurs, mais aussi le travail personnel de l'étudiant dans et/ou hors de l'école). Les fiches récapitulatives des enseignements par année dans ce livret précisent le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Sur la fiche individuelle d'évaluation de l'étudiant, apparaît, en complément, une échelle d'appréciation qualitative du travail du semestre.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION & D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS À L'ESADMM

2 grands types d'évaluation coexistent au sein de l'ESADMM :

- un contrôle continu, assuré par les enseignants responsables des différentes unités d'enseignement (cours, ateliers, séminaires, workshops, ARC). Ces évaluations reposent sur des modalités variées – devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité, etc. – qui sont précisées dans les fiches de présentation de chaque enseignement ;
- un bilan semestriel, assuré par un jury d'enseignants qui délivre des évaluations collégiales sur la base d'une présentation par l'étudiant de ses travaux et d'un entretien individuel. C'est à l'issue de cette évaluation semestrielle que les crédits sont définitivement délivrés.



LE BILAN SEMESTRIEL

Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et qui mesure et analyse le parcours engagé par chacun. L'entretien oral avec l'étudiant autour de la présentation de ses travaux permet au jury d'évaluer la qualité de ses réalisations plastiques, leur articulation avec une maîtrise culturelle et théorique, mais aussi de l'interroger sur les diverses expériences pédagogiques et artistiques qui ont ponctué son semestre : stages, workshops, rendez-vous individuels, conférences, voyages, etc.

L'ordre de passage des étudiants est réalisé par les professeurs coordinateurs de l'année et transmis au secrétariat une semaine au plus tard avant les bilans. Le bilan semestriel est public : il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, de suivre le bilan des autres étudiants afin de mieux comprendre le fonctionnement pédagogique ainsi que les enjeux des options art et design.

Les crédits collégiaux sont attribués par les professeurs lors du bilan. Une commission de synthèse rassemblant les présidents de chaque jury se déroule à huis clos en fin de bilan. Les délégués étudiants sont invités à rejoindre la commission en fin de séance pour l'annonce des résultats. Le collège des enseignants qui participent aux bilans est constitué sous l'autorité du directeur artistique et pédagogique de l'école ou de son représentant, qui préside la commission de synthèse.

Les bilans de l'option art en années 2 et 3 se déroulent avec un jury identique au premier et second semestre, afin d'accompagner au mieux l'étudiant dans la progression de son travail. Ces jurys de bilan sont constitués autour de coordinateurs et des professeurs du groupe de suivi des projets. En années 4 et 5, les bilans sont évalués par l'équipe de professeurs du second cycle.

L'articulation des deux types d'évaluation (continue et semestrielle) permet une lecture qualitative et individualisée du parcours de l'étudiant, qui se traduit dans sa fiche d'évaluation semestrielle.

Aux semestres 6 et 10, les crédits attribués par le jury lors du passage du diplôme (15 au DNAP 30 au DNSEP) constituent un troisième niveau d'évaluation.

L'ÉCHELLE D'APPRÉCIATION DE L'ESADMM

- A – Excellent
- B – Très bien
- C – Bien
- D – Satisfaisant
- E – Passable
- FX – Insuffisant
- F – Très insuffisant / travail non rendu

Dans chaque unité d'enseignement (cours, ateliers ou ARC) les crédits sont obtenus ou refusés en totalité. L'appréciation minimum de E (passable) est requise pour l'obtention des crédits.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS
PAR MODULE & PAR ANNÉE**

	S1	S2
année 1	30	30
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
Bilan du travail plastique et théorique	2	4
	S3	S4
année 2	30	30
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	16	14
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
Recherches et expérimentations personnelles	2	4
Bilan	4	4
	S5	S6
année 3	30	30
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	10	4
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
Recherches et expérimentations personnelles	6	6
Stage	2	-
Bilan (S5) et diplôme (S6)	4	15
	S7	S8
année 4	30	30
Projet plastique	20	20
Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	9	9
Langue étrangère	1	1
	S9	S10
année 5	30	30
Méthodologie de la recherche	20	-
Mise en forme du projet personnel	10	-
Épreuves du diplôme: mémoire	-	5
Épreuves du diplôme: travail artistique	-	25

CONTRAT D'ÉTUDES & ASSIDUITÉ

La présence à l'ensemble des cours, obligatoire à tout niveau d'études, et la participation active à la vie pédagogique de l'école, constituent les bases de l'engagement qu'implique l'inscription de l'étudiant dans le cursus.

Trois semaines après la rentrée, une journée d'inscription pédagogique est organisée pour les étudiants d'années 1 à 5. Chaque étudiant doit se présenter à son secrétariat pédagogique afin de prendre connaissance des unités d'enseignements qu'il devra suivre.

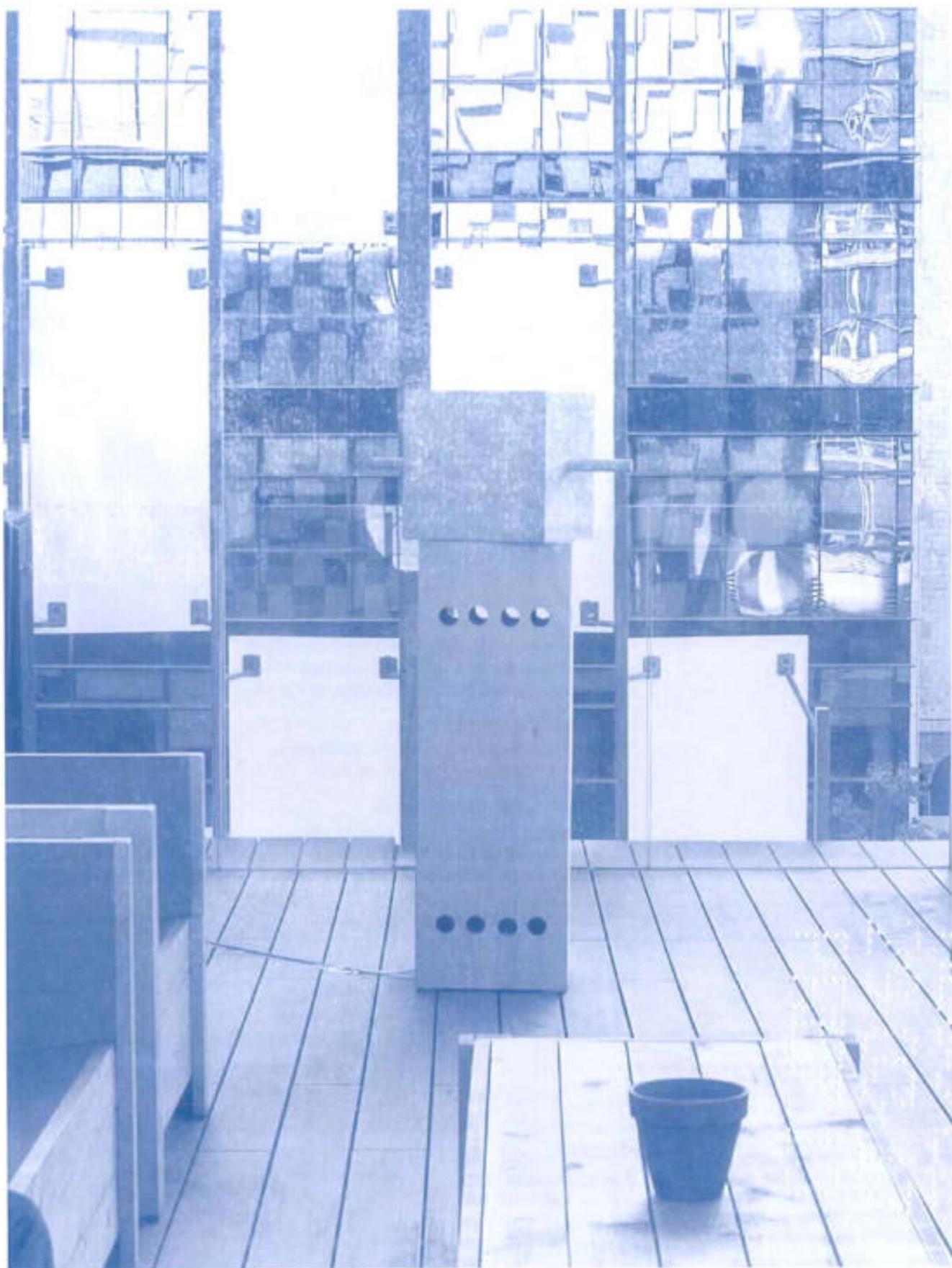
L'étudiant devra préciser à partir de l'année 2, ses choix de workshop, de territoires de pratiques ou ARC. Cette inscription donne lieu à un contrat d'étude cosigné par l'étudiant et le directeur, que l'étudiant s'engage à respecter.

Toute modification en cours d'année doit donc obligatoirement être signalée aux secrétariats.

La fiche d'évaluation semestrielle de l'étudiant est en effet basée sur ce contrat: elle est ainsi propre à chaque étudiant, et reflète ses choix et son parcours individuel de formation.

Toute absence, pour raisons de santé, familiales ou autre doit être justifiée. En dehors de ces cas particuliers et au-delà de plusieurs absences à un même enseignement, les crédits concernés ne seront pas validés.

La présence des étudiants aux cours théoriques et aux forums est contrôlée, soit par une feuille d'appel, soit par l'organisation de devoirs sur table au cours du semestre non annoncés au préalable. Le travail personnel implique une présence dans les ateliers et bases techniques de l'établissement. Tout travail personnel réalisé hors les murs doit s'intégrer dans un projet d'étude et de recherche.



CALCUL, ÉCHÉANCES & RATTRAPAGE DES ECTS

Le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30. Ces crédits se répartissent entre différents modules d'enseignements, comme indiqué dans le tableau récapitulatif des crédits par année (p.39).

Le passage de l'étudiant en année supérieure est subordonné à l'obtention d'au moins 54 crédits européens à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Tous les crédits correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

ANNÉE 1

Un bilan collégial à l'issue du semestre 1 permet de mesurer le parcours engagé par l'étudiant, de l'analyser et de lui faire part des évaluations de son travail. À cette fin, une appréciation écrite accompagnée du nombre de crédits obtenus est communiquée à chaque étudiant sur son relevé semestriel. L'obtention de 60 crédits sans exception sur les semestres 1 et 2 est obligatoire pour le passage en année 2.

ANNÉE 2 (SEMESTRES 3 ET 4)

L'obtention de 114 à 120 crédits est requise au semestre 4 pour le passage en année 3. L'étudiant disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres, quel que soit le cursus choisi, obtient le certificat d'études d'arts plastiques délivré par le directeur de l'établissement.

ANNÉE 3 (SEMESTRES 5 ET 6)

Le passage du semestre 5 au semestre 6 nécessite l'obtention de 150 crédits. Au semestre 6, 15 crédits sont délivrés lors du bilan et 15 crédits sont délivrés lors de l'obtention du DNAP.

L'ensemble des 180 crédits et le DNAP sont requis pour le passage en année 4, ainsi que l'approbation de la commission interne d'admission en 2^e cycle.

ANNÉE 4 (SEMESTRES 7 ET 8)

L'obtention de 234 à 240 crédits est requise au semestre 8 pour le passage en année 5.

ANNÉES 5 (SEMESTRES 9 ET 10)

L'obtention de 270 crédits est requise pour le passage au semestre 10. Les 30 crédits du semestre 10 sont attribués en totalité lors du passage du diplôme: 25 crédits pour l'épreuve plastique et 5 crédits pour le mémoire.



RATTRAPAGES

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage entre les années 1 et 2, ainsi qu'entre les années 3 et 4 (l'obtention de 60 crédits est requise pour intégrer le S3 et de 180 crédits pour accéder au S7).

Dans tous les autres cas, les crédits manquants en fin de semestre doivent obligatoirement être rattrapés lors des sessions de rattrapages indiquées dans le calendrier (dans la limite de 6 crédits entre le S4 et le S5, et entre le S8 et le S9).

Rattrapage des enseignements théoriques et de langue vivante :

Une session de rattrapage est organisée chaque année, sur deux semaines identifiées, l'une en février (rattrapage S1, S3, S5, S7, S9), l'autre fin mai (rattrapages S2, S4, S8). Tous les devoirs écrits et oraux de rattrapage sont organisés pendant ces deux semaines, à l'issue desquelles les appréciations sont communiquées aux secrétariats. Les enseignements sont maintenus pendant ces deux semaines. Un seul rattrapage est organisé pour chaque enseignement : les étudiants en échec sont tenus de s'y présenter.

Seuls les étudiants ayant régulièrement suivi les cours sont autorisés à se présenter au rattrapage.

Rattrapage des enseignements pratiques et artistiques (workshops d'année 1, cours de dessin, ateliers de design, territoires de pratiques, galeries d'essais, crédits de bilan...) :

- Il n'y a pas de devoir de rattrapage. C'est l'appréciation obtenue lors du semestre suivant qui permet de rattraper les crédits non obtenus au semestre précédent.
- L'absence justifiée à un workshop (certificat médical) donnera lieu à l'inscription de l'étudiant dans un autre workshop.

REDOUBLEMENTS

La commission de synthèse des bilans des semestres S2, S4, S6, S8 et S9 constituée par les présidents des jurys de bilan et présidée par le directeur artistique et pédagogique ou son représentant, fait le point sur le nombre de crédits obtenus par l'étudiant et statue, le cas échéant, sur les possibilités de redoublement.

L'année 1 est une année probatoire, dans la mesure où l'étudiant y fait le constat de ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. C'est en ce sens que les redoublements ne peuvent être qu'exceptionnels.

En années 3 et 5, les étudiants autorisés à présenter le diplôme mais n'obtenant pas tous les crédits attachés aux épreuves de diplôme, sont autorisés à redoubler dans l'établissement.

Dans les autres cas, seuls les étudiants ayant fait preuve d'une présence et d'un engagement régulier dans l'école pourront être admis à redoubler.



COMMISSION INTERNE D'ADMISSION EN 2^E CYCLE

L'ESADMM a mis en place une commission interne d'admission en année 4.

L'accès des étudiants inscrits à l'ESADMM au 2^e cycle, est donc conditionnée à :

- la réussite au DNAP
- la validation de son accès à l'année 4 dans l'établissement par la commission interne d'admission.

La commission interne d'admission a lieu dans les jours suivant le bilan de S6, au mois d'avril.

Elle réunit le directeur artistique et pédagogique de l'établissement, la responsable des études et de la recherche, ainsi que des professeurs nommés par le directeur artistique et pédagogique.

La capacité des étudiants de l'année 3 à poursuivre des études en 2^e cycle est évaluée sur la base des résultats obtenus en 1^{er} cycle, et pour l'option design, d'une note d'intention remise par les étudiants avant les bilans de semestre 6.

Cette note précise les intentions et le champ de la recherche, mais également l'articulation de cette recherche avec le séjour d'étude ou le stage envisagé.

LES DIPLÔMES : MODALITÉS D'ATTRIBUTION

DNAP | DIPLÔME NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES

Option art et option design, à l'issue de l'année 3 (Le DNAP deviendra le DNA à partir de la rentrée 2017/2018)

Les épreuves du DNAP consistent en :

- une présentation par l'étudiant de travaux significatifs de ses trois années d'études
- un entretien avec le jury

Les épreuves durent 30 minutes (la délibération des jurys n'est pas prise en compte dans cette durée).

Les données pédagogiques des candidats sont à disposition du jury pour une éventuelle consultation.

Les étudiants produisent en complément un rapport de diplôme adressé aux membres du jury quinze jours avant le diplôme.

15 crédits sont attribués au moment du passage et de la réussite du diplôme. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves de DNAP.

Le jury de DNAP est constitué de 3 membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement
- un enseignant de l'école chargé de fonctions de coordination dans le cursus considéré

Le directeur artistique et pédagogique de l'école nomme le jury et désigne le président.

Critères nationaux d'évaluation du DNAP :

- présentation formelle et critique des travaux
- pertinence du parcours et des recherches liés au projet
- contextualisation du travail (qualité des références, diversité des connaissances)
- qualité des réalisations

Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNAP.

DNSEP | DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE

Option art et option design, à l'issue de l'année 5 (diplôme de niveau 1) inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.
Diplôme reconnu au grade de Master.

Les épreuves du DNSEP consistent en :

- La soutenance d'un mémoire d'une durée de 20 minutes
- La soutenance d'un travail artistique d'une durée de 40 minutes

Le jury de DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant de l'école choisi parmi les enseignants
- 4 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement

Le jury est nommé par le directeur artistique et pédagogique de l'établissement. Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées.

Le jury de soutenance du mémoire comprend le représentant de l'école et l'une des 4 personnalités qualifiées. Il est présidé par un docteur. Pour chacun des membres titulaires, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

L'évaluation du mémoire porte notamment sur la pertinence du choix du sujet, la capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique, la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations au projet, la qualité du travail rédactionnel et celle de l'entretien avec le jury.

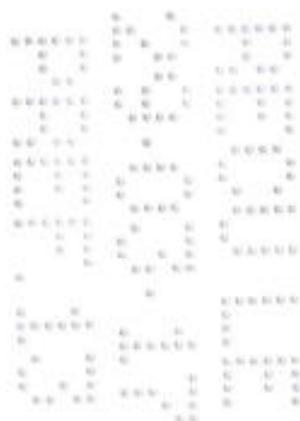
À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit, qui est communiqué aux autres membres. L'ensemble du jury de Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique assiste à la présentation du travail artistique. Il délibère ensuite sur l'attribution du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant au travail plastique (25 crédits) et au mémoire (5 crédits).

Pour être présenté au DNSEP, l'étudiant doit avoir recueilli l'avis favorable collégial de l'équipe enseignante, qui se traduit par l'obtention de la totalité des crédits requis (270 crédits au semestre 9).

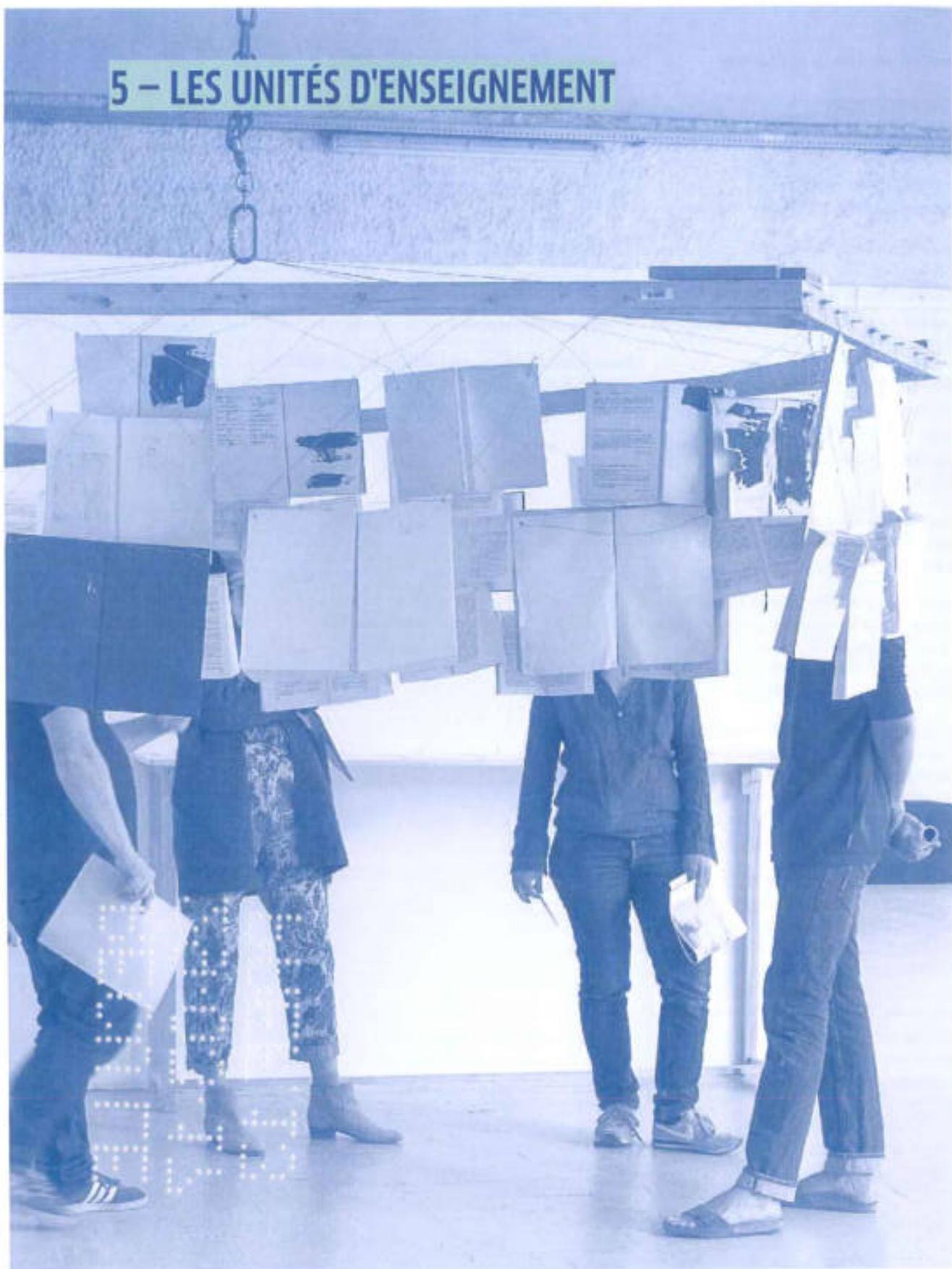
Critères nationaux d'évaluation du DNSEP

- présentation formelle et critique du projet
- élaboration du projet et processus de la recherche
- positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- qualité des productions

Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNSEP.



5 – LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT



Au fil de son cursus dans l'école, l'étudiant est confronté à plusieurs types d'unités d'enseignement :

- les territoires de pratiques, dans lesquels il déploie son travail plastique (en années 2 et 3 option art) ; les ateliers et les studios (en option design)
- les enseignements théoriques
- les ateliers de recherche et de création (ARC) en second cycle (années 4 et 5) et les séminaires de recherche
- les conférences et notamment les forums
- les workshops, souvent avec intervenants extérieurs
- l'accompagnement du document de synthèse, du rapport de diplôme pour le DNAP et du mémoire pour le DNSEP
- les voyages pédagogiques
- les modules de professionnalisation et les stages

LE TRAVAIL D'ATELIER

C'est l'atelier qui constitue le lieu premier du travail de l'étudiant en art comme en design. Lieu des expérimentations qui peu à peu se transforme en lieu du projet plastique ; mais aussi, lieu où ce travail d'investigation et de production évolue par la rencontre avec les professeurs théoriciens, artistes et designers. Questions formelles, techniques, matériologiques, choix de médiums et supports, construction culturelle et théorique de l'origine du projet et des familles de références : l'atelier est le lieu de l'enseignement par excellence, l'espace dans lequel toutes les traces significatives du travail de l'étudiant se partagent.

En année 1, toute l'année est ponctuée par des workshops qui permettent de découvrir tous les champs de la création enseignés à l'ESADMM. Les conversations d'atelier (discussions autour du travail des étudiants avec des professeurs des deux options) complètent cette programmation.

Les étudiants d'années 2 et 3 art sont rassemblés dans des ateliers communs. Des territoires de travail leur sont proposés par des groupes de professeurs. Dépassant les approches relevant des médiums de l'art, ces champs de pratiques les invitent à créer de manière

pluridisciplinaire, à construire des formats de travail, d'expérimentation et d'apports culturels et théoriques plus en phase avec des hybridités multiples à l'œuvre dans l'art actuel.

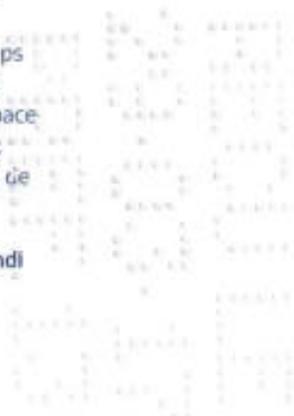
Aux semestres 3, 4 et 5 l'étudiant choisit un certain nombre de ces territoires qui apparaissent dans son contrat d'études, avant de se concentrer sur la préparation du DNAP au semestre 6. Il s'agit également de mettre en place avec les professeurs un travail critique plus partagé, plus collectif, jusque dans l'évaluation de l'étudiant, avec l'invitation à explorer des voies nouvelles, risquées, que l'approche par un médium unique rendait moins facile.

Lors du second cycle option art, l'étudiant entre dans la construction du projet, suivi par une équipe d'une dizaine de professeurs, dont les interventions se partagent entre les entretiens individuels et collectifs tant dans le suivi du travail artistique que du mémoire. Ici encore, les ateliers communs configurent des géographies de collaborations et d'échanges entre étudiants qui font partie du projet d'enseignement.

Tous les étudiants de l'option art présentent, lors des bilans semestriels, un document récapitulant les différents rendez-vous individuels avec des professeurs réalisés lors du semestre. Le jury de bilan peut ainsi évaluer l'importance et la fréquence de ces rendez-vous, mais aussi prendre connaissance des commentaires laissés par les professeurs lors de ces rencontres.

La progressivité des enseignements et les objectifs propres à chacun des deux cycles scandent également le cursus de l'option design. En premier cycle les professeurs privilégient des propositions professorales ouvertes, expérimentales, couvrant de nombreux champs du design. En second cycle, les quatre studios proposés aux étudiants sont consacrés à l'espace urbain, aux espaces sociétaux partagés et aux évolutions du rôle du designer et des process de mise en forme.

Les ateliers sont ouverts aux étudiants du lundi au vendredi de 8h à 21h, le week-end et les vacances (sauf fermeture complète de l'établissement).



LES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Les enseignements théoriques occupent une place fondamentale dans la pédagogie de l'école.

En première année, ils visent à fournir aux étudiants un socle de connaissances communes sur l'histoire de l'art et du design et sur les grands courants de l'esthétique. Les cours d'anglais sont remplacés par des cours de français langue étrangère pour les étudiants étrangers qui ont besoin de renforcer leur niveau de langue.

En premier cycle, le module d'histoire et théorie de l'art est structuré autour de trois grands cours obligatoires, communs aux options art et design :

- le cours d'anglais (ou de français langue étrangère pour les étudiants étrangers n'ayant pas acquis le niveau B2)
- le grand cours d'histoire de l'art partagé entre les professeurs d'histoire de l'art de l'école
- le cours de philosophie et théorie de l'art

Les étudiants de design suivent en plus un cours d'histoire et de théorie du design.

Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir une solide culture artistique et de se familiariser avec les concepts et notions essentiels de la philosophie et des théories de l'art. La perspective historique est complétée par des cours davantage centrés sur l'actualité de l'art et/ou du design. Des séances d'anglais complètent la formation, avec des méthodologies variées (visites d'ateliers en anglais, analyse filmique en anglais, etc.).

En second cycle, les étudiants continuent de suivre les cours d'anglais (année 4), les conférences, ainsi qu'un cours d'actualité de l'art (années 4 et 5). Mais l'apport des professeurs de théorie se situe principalement autour de trois types d'enseignement :

- Les ARC qui constituent la principale forme d'initiation à la recherche (p.49)
- l'accompagnement, par les tuteurs et par le cours de méthodologie, de l'écriture du mémoire
- Le séminaire « Air guitar » en option art centré sur la présentation orale du travail de l'étudiant.

LES CONFÉRENCES ET LES RENCONTRES

Les enseignements théoriques sont complétés par des conférences et des rencontres avec des artistes, des chercheurs et des professionnels du monde de l'art et de la culture.

Un grand cycle de conférences est organisé chaque année : les forums.

LES FORUMS

Chaque année, un cycle de conférences est organisé par l'ESADMM autour d'une thématique commune. Ces conférences ont lieu depuis 2014 à La Friche Belle de Mai. Les forums sont obligatoires pour tous les étudiants et ouverts à un public extérieur. Le programme rassemble des personnalités invitées – créateurs, auteurs, chercheurs, théoriciens, porteurs de projets publics et privés – autour d'un questionnement actuel dans le domaine de la création contemporaine.

Cette année les forums seront rassemblés dans une journée d'étude qui aura lieu en février et qui sera organisée par Le Bureau des positions.

L'évaluation du suivi de ces conférences s'opère au moment du bilan semestriel. En premier cycle, un émargement est organisé à l'entrée des forums.

AUTRES CONFÉRENCES

Le cycle des forums est complété par une programmation, plus ponctuelle, d'intervenants variés, qui se structure davantage autour de la discussion, de la rencontre et du débat. Cette programmation est souvent liée à l'actualité artistique de la région, ou encore, par exemple, à l'intervention d'un artiste invité à l'école pour un workshop.

ZEP : ZONE D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉE

Ce cycle de rencontres est organisé hebdomadairement à destination de tous les étudiants de l'option design. Il se propose de créer dans un lieu hors les murs de l'école et dans un temps un peu inhabituel (en soirée), une Zone d'Échange Privilégiée et alternative.

Ces soirées sont l'occasion d'interventions singulières, de rencontres enrichissantes, sensibles et variées, avec des intervenants experts de

leur domaine. Ce cycle, en plus de diffuser des connaissances, vise à promouvoir une approche transdisciplinaire pour faire tomber les clivages et favoriser les échanges enrichissants entre les disciplines. C'est aussi, bien sûr, l'occasion de découvrir à chaque fois un parcours, une expérience originale pour, d'une part, illustrer la diversité des pratiques et des trajectoires et, d'autre part, révéler l'existence parfois confidentielle de certaines énergies locales.

LES WORKSHOPS

Les workshops sont des temps de travail partagés, de quelques jours à une semaine, pouvant nécessiter l'appel à une personnalité invitée extérieure à l'école. Les territoires abordés peuvent déborder des spécialités de l'école ou du seul domaine de l'expression plastique. Les workshops concernent les étudiants de l'année 2 à l'année 5, qui s'y inscrivent par affinité avec le thème proposé ou la personnalité invitée. Le workshop constitue un temps fort de réflexion et de création. Privilégiant l'acte créatif, il convoque sur d'autres temporalités, courtes et rapides, méthodologies, techniques et fabrications. Leurs descriptions figurent dans le programme des workshops remis à chaque étudiant en début d'année universitaire. Le nombre d'inscrits est limité.

La plupart des workshops donnent lieu à une présentation publique du travail en fin de semaine, à destination de tous les étudiants et enseignants de l'école, le plus souvent dans les galeries de l'école à Luminy. Ce moment de restitution peut prendre des formes variées de valorisation et de bilan.

Les workshops sont obligatoires en année 2 et 3 et donnent lieu à évaluation et attribution de crédits. La plupart des workshops sont rassemblés sur deux semaines, l'une au premier semestre, l'autre au second, afin de libérer les étudiants de leurs enseignements hebdomadaires, et surtout d'introduire une vraie rupture avec le quotidien de l'école en bénéficiant de l'énergie inhérente à ce type de projet. Seuls les enseignements d'année 1 sont maintenus pendant les semaines de workshops.

LES ARC

Les Ateliers de Recherche et de Création (ARC) sont des unités d'enseignement communes aux options design et art, qui sont proposées de manière transversale à tous les étudiants d'années 4 et 5 des deux options. Leur liste évolue chaque année en fonction des nouveaux projets des professeurs.

L'ARC est une des formes de l'initiation à la recherche en second cycle. Ses objectifs sont les suivants : assurer un enseignement théorique et pratique au contenu préalablement identifié, développant une intention construite, une méthode, un calendrier. À ce titre, l'ARC comporte une dimension transversale entre la méthodologie de la recherche et la culture générale. Il peut également comporter un enseignement et une expérimentation des techniques.

L'ARC est une forme pédagogique en soit, ne se substituant ni aux cours ni aux entretiens avec les étudiants. Il relève d'une démarche transversale, permettant à des enseignants de définir ensemble un questionnement, une problématique qui leur est propre sur l'art ou le design et qu'il s'agit de porter et partager avec un groupe d'étudiants tant théoriquement que pratiquement. L'ARC peut donner lieu à des invitations extérieures, à un voyage, à des stages pour les étudiants : sa forme, tout en étant très construite, peut être très variée d'un projet à l'autre. Les ARC donnent lieu à évaluation et attribution de crédits.

Les programmes de recherche de l'école se déploient en second cycle sous forme de séminaires de recherche bi-mensuels. Les étudiants qui choisissent de s'y engager sont dispensés de l'inscription à un ARC.



DOCUMENTS DE SYNTHÈSE, RAPPORTS DE DIPLÔME ET MÉMOIRES

Il n'y a pas de pensée – or, l'art se pense – qui ne donne lieu à des formes d'écriture, aussi diverses soient-elles. Un étudiant d'école supérieure d'art au même titre que tout créateur n'est pas sans écrire. Au-delà de la pratique d'écriture qui lui est propre, chaque étudiant produit, au cours de ses études, trois formes de documents écrits qui scandent, dans une progressivité, son cursus à l'école.

Le document de synthèse (année 1)

Le premier document est une synthèse du travail de l'année 1: apprentissage des pratiques et désirs personnels. Succinct, il incite l'étudiant à cultiver le goût des notes et du journal de bord, à enregistrer ce qui l'a attiré dans les enseignements, à donner sens aux premières investigations plastiques. Il s'agit d'un document dont l'écriture et la mise en œuvre sollicitent plusieurs types d'enseignements: ateliers d'écriture, formations à la mise en page et aux recherches documentaires, réflexions sur les pratiques d'archivage... Ce document doit être finalisé pour le mois de juin et remis au plus tard dix jours avant la date du bilan de S2.

Le rapport de diplôme (année 3)

Le rapport de diplôme, consulté par le jury du DNAP en année 3, révèle la capacité de l'étudiant à mettre en perspective sa pratique artistique avec l'environnement théorique et plastique.

Il invite l'étudiant à étayer ou à élargir son travail par une réflexion nourrie d'exemples et à développer une famille d'affinités. Il annonce l'esquisse d'un projet personnel.

LE MÉMOIRE DE DNSEP

Option art

Dès le premier semestre de l'année 4, l'étudiant commence à œuvrer au mémoire de l'année 5 qui, lors du DNSEP au semestre 10, fait l'objet d'une soutenance devant un jury. Le mémoire du second cycle est un engagement artistique en adéquation avec la recherche. Il fait partie intégrante du projet de diplôme. Le travail sur le mémoire est une des composantes de l'initiation à la recherche en deuxième cycle. Il vient compléter le travail artistique de production des œuvres, de leur exposition et de leur présentation devant un jury.

Ce mémoire de recherche révèle la capacité de l'étudiant à mener une investigation en résonance avec sa pratique personnelle. Il est un hors d'œuvre au sens propre et figuré: il peut être une mise en bouche, donner un avant-goût du travail plastique, et être une recherche hors et au-delà de l'œuvre.

Le mémoire propose un point de vue singulier, étroitement lié à la pratique de l'étudiant, tant sur la forme que sur le fond. Un certain nombre de genres peuvent être exploités: carnet de notes, fiction ancrée dans la pratique plastique, chronique, livre d'artiste, poésie ou prose poétique, roman graphique, performance, enregistrement sonore ou multimédia, etc. La forme est libre, tant dans l'objet que dans l'écriture. L'étudiant est libre d'inventer son plaisir d'écrire.

Le mémoire est une partie indissociable du diplôme; les deux membres du jury du mémoire sont aussi parmi les cinq membres du jury qui rencontrent et évaluent les travaux des étudiants. Le diplôme de DNSEP représente 30 crédits: 5 pour le mémoire, 25 pour les travaux, et ce n'est qu'ensemble que les cinq membres du jury attribuent le DNSEP.

Le mémoire est suivi par un tuteur choisi par l'étudiant qui peut être un professeur d'enseignement théorique ou un professeur d'enseignement artistique. Un cours de méthodologie (mise en œuvre du mémoire) donnant lieu à des crédits accompagne les étudiants dans la réalisation du mémoire.

Dès la fin du semestre 7, chaque étudiant d'année 4 doit rendre à ses coordinateurs une note d'intention avec annonce d'un plan et d'une

bibliographie. À la fin du semestre 8, l'étudiant remet à son tuteur un état du mémoire dans son avancement à mi-parcours. À la fin du semestre 9, l'étudiant doit rencontrer son tuteur pour suivi de mémoire. Après accord, l'étudiant achève la rédaction du mémoire pour le 15 décembre et communique une version papier à son tuteur pour relecture.

Après accord du tuteur et après corrections, les versions finales du mémoire sont déposées au secrétariat de l'année 5 au 31 janvier, en trois versions papier et une version PDF. Les mémoires ne peuvent être déposés au secrétariat que s'ils ont été validés par le tuteur.

Option design

Le travail d'écriture du mémoire de l'année 5 est accompagné, dès le semestre 7, par :

- un séminaire méthodologique
- un examen et une discussion lors de chaque bilan semestriel

Au semestre 9, l'étudiant présente un sommaire détaillé, une bibliographie, et un état d'avancement de l'écriture qui ne mobilise pas seulement l'écrit, mais dont les formes peuvent varier de la vidéo au numérique et au son.

Les mémoires sont centrés sur le positionnement des étudiants, en tant que créateurs. Ils éclairent certains aspects référentiels, méthodologiques, culturels, contextuels du travail plastique, et n'en sont pas une simple illustration.

La réflexion menée a pour ambition de développer, d'amplifier les problématiques abordées. Il s'agit de projections dans le monde, de résonances autour des grands débats qui font l'actualité du design. La bibliographie est adaptée à la problématique et au regard de l'étudiant. Elle repose sur des choix précis, personnels, qu'il convient de justifier pour montrer comment les étudiants s'approprient le texte. Bien entendu la bibliographie ne se limite pas aux livres et aux articles.

Le travail d'écriture est un exercice de construction de la pensée, un outil intellectuel qui permet l'élaboration et la structuration d'une réflexion abstraite et complexe.

LES VOYAGES PÉDAGOGIQUES

Ils ponctuent la formation et le cursus des étudiants à l'école. Ces déplacements permettent aux étudiants de découvrir les lieux et les événements majeurs de la scène artistique nationale et internationale : grandes expositions, biennales, foires d'art contemporain et de design, situation artistique d'une ville ou d'un territoire. Ces déplacements, d'une journée à une semaine, proposés et organisés par les enseignants de l'école, constituent des voyages intégrés dans le cursus, dont le coût est partiellement pris en charge par l'école. Certains workshops ou ARC peuvent également occasionner des voyages lorsque, par exemple, ils sont organisés en partenariat avec des écoles ou des institutions françaises ou étrangères.



LES MODULES DE PROFESSIONNALISATION

LES STAGES

Les étudiants de l'école sont fortement encouragés à effectuer des stages durant leur cursus. Certains sont obligatoires : le stage en premier cycle, en art comme en design, et le stage de l'année 4 qui concerne les étudiants qui ne partent pas en séjour d'échange à l'étranger.

Les stages doivent permettre de confronter la recherche personnelle des étudiants, leur début d'engagement, aux différents secteurs d'activités professionnelles, afin de les aider à appréhender au mieux leur future insertion dans le milieu artistique. Ces stages peuvent s'opérer dans un contexte institutionnel (musées, centres d'art, associations reconnues etc.), auprès d'artistes et de designers ou encore d'entreprises. La personne chargée des stages conseille et propose une liste de stage sélectionnés régulièrement mise à jour (offres disponibles sur le site Internet de l'école).

Les stages obligatoires comme ceux résultant d'une initiative personnelle de l'étudiant, sont conventionnés. La demande de stage doit obtenir l'aval du professeur coordinateur ou référent, qui vérifie l'adéquation entre l'expérience de stage et le projet global de l'étudiant dans l'école, le secteur d'insertion professionnelle qu'il entrevoit ou construit déjà. La demande est déposée auprès du service des stages, pour accord de la direction artistique et pédagogique et établissement de la convention.

Le stage du premier cycle, qui donne lieu à obtention de crédits sur la fiche de semestre 5, peut se dérouler en année 2 et en année 3, mais obligatoirement avant le bilan de S6. Sa durée minimum est de deux semaines (10 jours effectifs).

À l'issue de leur stage, tous les étudiants doivent remettre un rapport de stage – dont un modèle leur est transmis avec la convention – à la personne chargée du suivi des stages.

Andrea Ferro

Assistante pour l'international /
chargée du suivi des stages

T: 04 91 82 83 40 – aferro@esadmm.fr

Accueil des étudiants le mardi et le mercredi
de 9h30 à 12h15 et de 13h à 17h30

LES CYCLES D'INTERVENTIONS ET LES ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION

L'implication de l'école dans les réseaux du design et de l'art contemporain par ses divers projets pédagogiques, ses intervenants, ses expositions, la qualité même d'artistes et de théoriciens de ses enseignants est le premier niveau, au quotidien, de la professionnalisation à l'œuvre.

Un ensemble de professionnels de tous secteurs (juridique, monde de l'entreprise, institutions artistiques publiques ou privées, monde des médias...) vient par ailleurs livrer plus précisément aux étudiants, outre des connaissances techniques, la force de l'expérience et leur vision de l'environnement socio-professionnel dans lequel ils vont devoir évoluer.

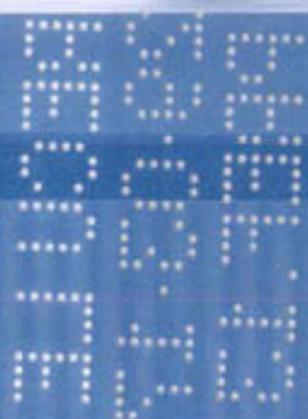
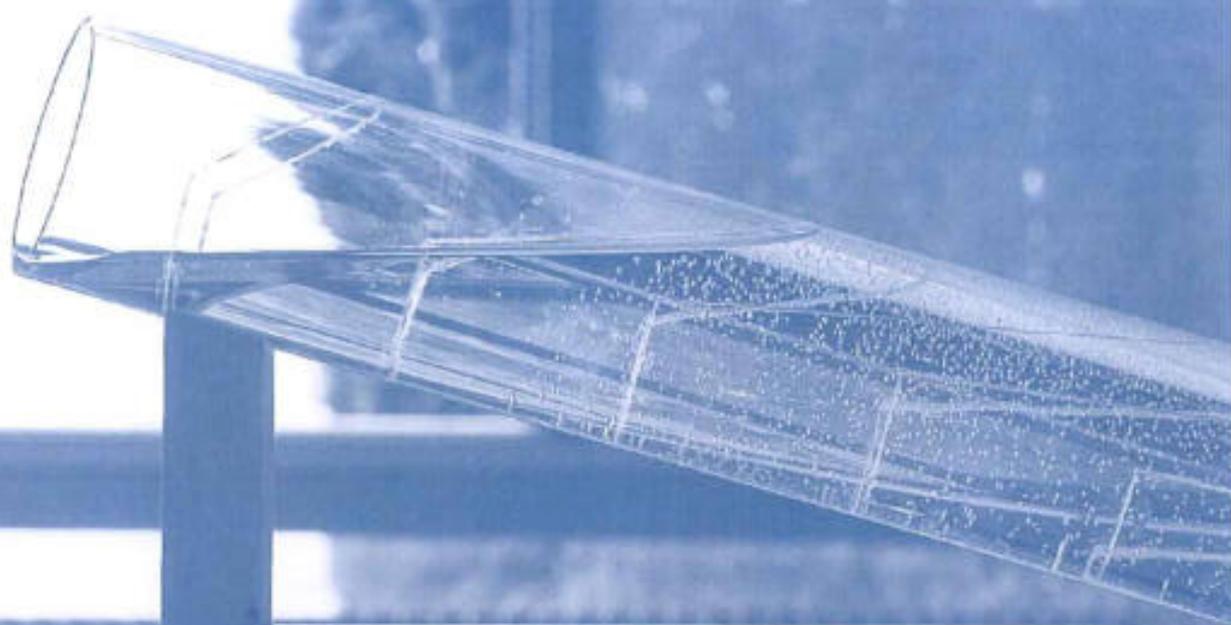
L'étudiant est ainsi familiarisé aux dispositifs nombreux d'accompagnement destinés aux jeunes artistes : politiques publiques d'aide aux jeunes artistes (bourses, aides à la production, à l'édition, résidences, expositions, commandes) comme aux initiatives privées ou entrepreneuriales.

Un cours plus spécifiquement centré sur les questions juridiques (propriété artistique et littéraire, statut de l'artiste et du designer) est dispensé au semestre 8 (année 4).



THE
ART
OF
THE
FUTURE

6 – LES PARTENARIATS ET LA PROFESSIONNALISATION



L'ESADMM est particulièrement soucieuse de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Le premier atout de l'école dans ce domaine réside dans le parcours personnel de ses enseignants — artistes et designers engagés et reconnus dans le monde de l'art — dont les réseaux professionnels et l'expérience sont régulièrement convoqués et mis en partage pour accompagner les étudiants. Se dessine ainsi un maillage élargi de partenariats — artistiques et institutionnels — qui ne cesse de s'enrichir au fil des projets, et qui irrigue les enseignements et le cursus des étudiants.

Ce lien étroit avec le milieu professionnel est renforcé par différents dispositifs au sein de l'école, qui ont pour objectif de favoriser l'intégration des étudiants au monde de l'art ou du design, en complétant leurs acquis fondamentaux. Le service de l'insertion professionnelle, créé en 2012, est ainsi spécifiquement dédié à cette mission.

Un exemple de partenariat:

Expositions de diplômés en entreprises, Depuis quelques années le cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil Ficorec offre un espace d'exposition à de jeunes diplômés au sein de ses locaux et des temps de rencontre avec les salariés et les clients du cabinet. Le service de la professionnalisation souhaite développer ce dispositif auprès d'autres entreprises qui souhaiteraient accueillir de jeunes artistes en résidence .

PARTENARIATS

ACTEURS ARTISTIQUES

L'ESADMM est membre de l'association Marseille-Expos, réseau des galeries et des lieux d'art contemporain de Marseille.

L'ESADMM dispose également d'un atelier à la Friche Belle de Mai: l'atelier des situations (p.64)

- Musée national d'art moderne, Centre Georges Pompidou: cycles de conférences
- FRAC PACA, FRAC Languedoc-Roussillon
- Astérides (Friche La Belle de Mai)
- Documents d'artistes (Friche La Belle de Mai)
- Triangle France (Friche La Belle de Mai)
- Sextant groupe (Friche La Belle de Mai)
- Galerie Gourvenec-Ogor

- Foire d'art contemporain Art-O-Rama
- Galerie des grands bains douche de la Plaine
- Association Arts Médiation Évènements Organisation Méditerranée
- Festival des « Arts éphémères »
- Prix photographique de Maison Blanche, association « les Assos »
- VIA
- Le Musée d'art contemporain de Marseille
- Marseille Objectif Danse
- Euphoria (Friche La Belle de Mai)
- Les Ateliers Sud Side, Cité des arts de la rue
- Théâtre la Criée
- Théâtre du Parvis des arts
- Mac/Val
- La Villa Méditerranée
- L'Institut Français
- Musée départemental Arles antique
- Karwan/Cité de l'architecture et du patrimoine
- Festival Jazz des Cinq continents
- Galerie Essere
- Fondation Vacances Bleues
- Place Publique (semaine de la Pop Philosophie)
- La Compagnie
- Ballet national de Marseille
- CIRVA
- FID marseille
- Espace de l'Art Concret
- Festival Actoral
- GAD, galerie Arnaud Deschin
- Montévideo
- Passage de l'Art
- Centre d'arts plastiques Fernand Léger
- Rétine Argentique
- Tchikebe
- Où lieu d'exposition pour l'art actuel
- MuCEM
- Musée d'histoire de Marseille
- Château de Servières
- La Fabulerie (design the futur now)
- HLM, galerie de Marseille expos
- Salon Paréidolie
- Revue Point Contemporain
- Leclere-Maison de ventes
- RISC: Rencontres Internationales Sciences et Cinéma - association Polly Maggoo
- Studio Vortex
- D'Days
- GMEM - Centre National de Création Musicale



PARTENAIRES SCIENTIFIQUES / UNIVERSITAIRES

L'ESADMM est membre du réseau des écoles supérieures d'art de PACA et Monaco.

À ce titre, elle entretient des liens privilégiés avec les 6 autres écoles du réseau :

- École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
- École nationale supérieure de la Photographie Arles
- École supérieure d'art d'Avignon
- Pavillon Bosio - École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
- École nationale supérieure d'art de Nice Villa Arson
- École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

D'autres partenariats qui concernent souvent des projets pédagogiques et de recherche mettent l'école en lien avec notamment :

- École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy
- École nationale supérieure d'art de Bourges
- École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais/ Dunkerque-Tourcoing
- École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
- École nationale supérieure d'architecture de Marseille (pédagogie et recherche)
- Équipe de recherche Project[s]
- École d'Ingénieurs d'Aix-Marseille Université, Polytech Marseille
- Le LESA (Laboratoire d'Études en Sciences des Arts), Aix-Marseille université
- Le LSIS (Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes), domaine universitaire de Saint-Jérôme
- Le département Communication - Hypermédia de l'IAE Savoie - Mont Blanc
- École de commerce KEDGE Marseille
- School of Architecture, faculty of engineering, Aristotle University of Thessaloniki (Grèce)
- Trakya University, Istanbul (Turquie)
- IUV di Venezia, (Italie)
- Bezalel Academy of Arts and Design, (Israël)
- École centrale Marseille
- École des Mines de Saint-Étienne (Gardanne)
- École d'acteurs de Cannes
- Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- École de Céramique de Provence

ENTREPRISES & MONDE ÉCONOMIQUE

Afin de permettre le développement de nouveaux projets (plateforme numérique, expositions, échanges, achats de matériel...), l'école entreprend un rapprochement avec le monde de l'entreprise.

Conjointement aux financements publics, le partenariat privé reste essentiel au développement de l'ESADMM.

La collecte de la taxe d'apprentissage (plus de 600 entreprises locales, régionales et nationales contactées), ainsi que la création d'un fonds de dotation « Luminy Art-Design Dotation », représentent les deux axes principaux vers la recherche de fonds privés. Par ailleurs, le monde de l'entreprise contribuant, depuis des années, à l'émergence de projets culturels, humanitaires, sociaux ou pédagogiques, l'ensemble des actions de mécénat, plus traditionnel, doit être pérennisé (soutien d'artistes en résidence, d'expositions, d'achats d'œuvres...).

Les collaborations mises en œuvre avec les entreprises constituent par ailleurs des terrains d'expérimentations essentiels pour notre enseignement, en offrant l'opportunité aux étudiants de se confronter, au cours ou à l'issue de leurs études, à des situations concrètes et engagées de production artistique.

Quelques exemples de collaborations passées et à venir :

- Pôles de compétitivité : Cap Digital, Primi, Pôle Mer Méditerranée
- Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (Pôle innovation et industrie)
- CASTORAMA
- Habitat Marseille Provence
- PÉBÉO
- Avenir-Telecom
- Groupe Genoyer
- La poste
- UPE 13
- Savonnerie du Fer à Cheval
- Trabuc
- Fonderie de Roquevaire
- Tuilerie Monier

PROFESSIONNALISATION

Outre les modules de professionnalisation, les stages, et les rencontres avec des professionnels dans le cadre de cycles de conférences, qui font pleinement partie de l'offre pédagogique de l'école (cf. chapitre « unités d'enseignement »), un service est plus spécifiquement dédié au suivi et à l'accompagnement de l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés.

LE SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le service de l'insertion professionnelle de l'ESADMM propose aux étudiants actuels et aux anciens étudiants de les aider à identifier les différents champs d'activité au sein desquels ils peuvent investir les compétences acquises durant leurs cursus diplômants, et de les accompagner dans le développement de leur projet artistique. Ce programme ambitieux s'articule autour d'actions professionnalisantes réalisées tout au long de leurs études et d'actions post-diplômes mises en place pour les sortants. Ce service a une triple mission : d'information, de mise en relation et d'analyse.

Informier

Le service de l'insertion professionnelle est en premier lieu un organe de diffusion de l'information auprès des étudiants actuels et diplômés de l'école. Chaque semaine, les étudiants reçoivent des propositions de concours, offres d'emploi, informations utiles, appels à résidence, appels à 1%, etc. Toutes ces propositions sont également consultables sur le site Internet de l'école.

Le service de l'insertion propose également à certains organismes d'accompagnement des carrières artistiques (comme la Maison des Artistes par exemple) d'intervenir au sein de l'école pour informer les étudiants sur des questions concernant leur statut et leur future vie professionnelle. Il relaie des informations concernant les formations ou les dispositifs d'aide à la création ou d'aide à la mobilité, informations essentielles pour accompagner au mieux les jeunes artistes et designers récemment sortis de l'école.

Le service de l'insertion professionnelle propose enfin des séances de formation à la réalisation de dossiers artistiques. Enfin, cette année, sera organisée la troisième journée de l'Insertion Professionnelle. Elle aura pour objectif d'informer les étudiants sur les débouchés professionnels possibles et sur les structures susceptibles de les accompagner lors de cette transition vers le monde professionnel.

Des acteurs du monde artistique, des organismes d'aide à l'insertion et de conseil aux jeunes artistes viendront à la rencontre des étudiants, ainsi que des diplômés qui témoigneront de leur parcours depuis la sortie de l'école.

Mettre en relation

Le service accompagne également la réalisation de projets avec différents partenaires extérieurs. En effet, l'école est régulièrement sollicitée par des entreprises, associations, organismes divers pour mettre en place des collaborations (concours, commandes, etc.).

Le service est alors chargé de la mise en relation de ces structures avec les diplômés ainsi que d'organiser le suivi administratif des actions en cours de développement. Ces réalisations permettent aux jeunes artistes de se confronter aux difficultés de la mise en œuvre des projets (réalisation de dossiers artistiques, définition d'un budget, approche des questions juridiques, etc.).

Analyser

Le suivi des anciens étudiants, six mois et trois ans après leur départ, est une obligation définie par l'HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Ce suivi, qui s'opère sous la forme d'un questionnaire, a pour objectif premier de construire une connaissance fine et précise du devenir de nos étudiants.

Cette connaissance est essentielle pour aider à recenser à la fois les attentes des étudiants sortants et celles des partenaires et ajuster au mieux l'action pédagogique.

Un suivi individuel est également mené par le service de l'insertion professionnelle à destination des diplômés. Cet accompagnement personnalisé est destiné à optimiser leur projet professionnel et peut donner lieu à la mise à disposition des ressources de l'école aux jeunes diplômés (accès

aux ateliers, soutien logistique, participation à des conférences ou enseignements en lien avec leur projet artistique...) toujours en phase avec l'expertise de la direction artistique et pédagogique.

Responsable : Céline Christolomme

T : 04 91 82 83 46

cchristolomme@esadmm.fr

AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS

La commission d'aide aux projets sélectionne chaque année les demandes déposées par les étudiants. Il s'agit d'initiatives individuelles ou collectives, pour lesquelles les étudiants sollicitent une aide financière ou technique de l'école. Ces projets sont diversifiés, et concernent tous types de première implication de l'étudiant dans le monde artistique et culturel. Ils ne doivent pas concerner le travail lié au diplôme mais être extérieurs à l'école et soutenus par un lieu d'exposition ou autre institution. Ils constituent souvent une expérience très formatrice pour les étudiants qui sont ainsi confrontés à des procédures qui vont jalonner leur future carrière (montage de dossier, définition d'un budget, défense orale du projet etc.). La commission est composée du directeur artistique et pédagogique, de la responsable des études et de la recherche, et de deux enseignants nommés par le directeur artistique et pédagogique. Les dossiers sont rapportés par la chargée du dossier d'aide aux projets et par l'étudiant lui-même. Elle se réunit deux fois durant l'année universitaire, en décembre et mai.

AIDE AUX PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

Depuis 2013, une commission d'aide aux projets de diplôme, composée du directeur artistique et pédagogique, de la responsable des études et de la recherche et de deux coordinateurs des années 5 art et design, examine les demandes des étudiants en art et en design et étudie le montant de l'aide demandé à l'issue du bilan du semestre 9 en avril. Ces demandes sont accompagnées de devis que chaque étudiant communique aux coordinateurs au plus tard lors de son passage de bilan.

Contact : Andréa Ferro

T : 04 91 82 83 48

aferro@esadmm.fr

Accueil des étudiants le mardi et le mercredi de 9h30 à 12h15 et de 13h à 17h30





7 – LES RESSOURCES



La pédagogie de l'ESADMM est fondée sur l'engagement personnel et l'autonomie de l'étudiant. Elle s'articule, dès le premier cycle, sur l'accompagnement du projet artistique individuel. Les étudiants sont donc encouragés, dès leur première année, à mobiliser toutes les ressources techniques, technologiques, humaines et artistiques à leur disposition dans l'école.

La large accessibilité de l'école – le soir, et le week-end – constitue un atout pour les étudiants comme pour les professeurs qui peuvent ainsi organiser des activités complémentaires aux enseignements (concerts, conférences, "nocturnes").

L'accès à certaines bases techniques et technologiques en dehors des heures d'enseignement se fait sur autorisation du directeur général après avis du directeur artistique et pédagogique. Les bases "métal", "bois" et "terre" sont interdites d'accès en dehors de la présence des professeurs, assistants ou techniciens. Parmi les ressources de l'école, figurent les bases techniques, le service technique, la bibliothèque, les espaces d'exposition et la plateforme numérique (LoAD).

LES BASES TECHNIQUES

Les bases techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de réalisation plastique. Les équipements (ateliers, matériels) sont mis à la disposition de l'ensemble des options à partir de projets pédagogiques qui incitent les étudiants à intégrer ces techniques au sein de leurs processus créatifs.

Leur utilisation est coordonnée par les enseignants, les assistants et les techniciens ; en leur absence, des moniteurs peuvent, selon les bases, en permettre l'accessibilité. L'accès aux bases techniques et technologiques se fait exclusivement sur projet, suivi par l'équipe pédagogique. L'étudiant présente son programme ou son projet au responsable de la base, documenté avec des dessins, croquis, etc.

Les bases techniques recouvrent l'ensemble des ressources et outils nécessaires à la création d'aujourd'hui : bois, métal, impressions, images numériques fixes et en mouvement, son, terre et verre, 3D, infographie, maquettage...

Des semaines d'initiations techniques sont organisées aux mois de novembre et février, à destination des étudiants d'années 1 et 2. Elles consistent en sessions de 3 jours de formation proposées pour chacune des bases, qui permettent aux étudiants de se familiariser avec certains outils et techniques, et avec les règles de sécurité des ateliers.

Chaque base dispose d'un règlement spécifique, en accord avec le règlement intérieur de l'ESADMM ; l'étudiant doit en prendre connaissance avant toute fréquentation et respecter ces deux règlements. Des spécifications particulières de fonctionnement peuvent être examinées, pour accord, avec le responsable de la base, notamment en ce qui concerne l'autorisation exceptionnelle pour un accès à certaines bases en dehors des heures d'ouverture. Les fongibles sont attribués en fonction de la pertinence du projet, du niveau de l'étudiant dans le cursus et du stock disponible. Certaines bases exigent d'avoir un matériel de travail personnel, acquis par les soins de l'étudiant.

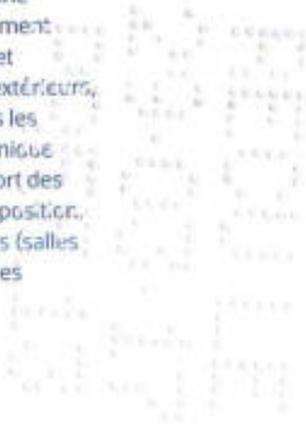
Sécurité

Certaines plateformes, présentant des risques, ne sont accessibles qu'en présence d'un référent habilité (bases techniques bois et métal notamment). Par mesure de sécurité, l'étudiant doit avoir une tenue et un équipement appropriés en fonction des spécificités de la base. L'attention de tous est attirée sur la responsabilité individuelle dans la prévention des risques. Il est recommandé de ne jamais travailler seul dans des lieux isolés.

LE SERVICE TECHNIQUE ET LES MAGASINS

Le service technique

Le service technique de l'école constitue une ressource essentielle pour le bon déroulement des études à l'ESADMM. Outre la gestion et l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, ce service accompagne les étudiants dans les travaux nécessitant un encadrement technique et une mise en sécurité, et dans le transport des œuvres entre les ateliers et les salles d'exposition. Il participe enfin à la préparation des salles (salles d'exposition et ateliers) pour le passage des diplômés.



Chaque été, le service procède à la rénovation totale de tous les ateliers de l'école et à leur aménagement mobilier avant la rentrée des étudiants.

Responsable : Daniel Martin

T: 04 91 82 83 54
dmartin@esadmm.fr

Le magasin

Le magasin, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, est situé dans le service technique.

Outre les fonctions de délivrance de fongibles basiques nécessaires à la réalisation de divers travaux il comprend également le comptoir de matériels en prêt (matériels audiovisuels, informatiques, électroportatif, outils, etc.). Les demandes de prêt de matériel doivent être faites au moins 24h à l'avance (la constitution de cette liste doit être élaborée avec l'aide des assistants). L'outillage ne peut être emprunté que pour la journée, en semaine. Pendant les périodes de bilans et de diplômes, les horaires sont élargis pour permettre le bon déroulement des épreuves. Pour tout retrait, les étudiants doivent renseigner une « fiche de retrait de matériel et de fongibles » préalablement validée par un professeur responsable du projet.

Les différents fongibles fournis répondent uniquement à des demandes basiques.

En ce qui concerne les prêts de matériels ou d'outils, la carte d'étudiant ou une carte d'identité doit être remise au magasinier et conservée pendant toute la durée du prêt.

Le matériel est dès lors placé sous la responsabilité de l'emprunteur. Un état des lieux est effectué au retour du matériel, les détériorations éventuelles étant à la charge des emprunteurs.

Responsable : Daniel Biziou

T: 04 91 82 83 39
dbiziou@esadmm.fr

LE SERVICE INFORMATIQUE

Depuis 2012, tous les bâtiments de l'école sont équipés en WIFI: l'ensemble des étudiants et des enseignants a donc accès à ce réseau. Durant la semaine de rentrée, chaque étudiant reçoit un identifiant et un mot de passe qui lui permettent de se connecter. En cas de perte de cet identifiant, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable du service informatique. Une adresse ESADMM est également attribuée à chacun. Cette adresse doit être très régulièrement consultée, car c'est par ce réseau que sont diffusées toutes les communications de l'école. Un serveur pédagogique permet de sauvegarder des données et des travaux d'étudiants. Les bases techniques infographie et la LoAD peuvent renseigner les étudiants sur les procédures pour accéder à ce serveur.

Responsable : Xavier Leton

T: 04 91 82 83 55
xleton@esadmm.fr

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE "LoAD"

La plateforme LoAD, « Laboratoire ouvert Art Design », est un lieu dédié à l'enseignement des moyens d'expressions les plus contemporains, liés aux innovations technologiques. Cet espace est un lieu d'échange et de production de savoirs, de créations et espace de diffusions. Un étudiant ou un porteur de projet peut y rencontrer des compétences complémentaires et nécessaires à la réalisation et à la diffusion de son projet. Cet espace dispose d'un gradin d'une capacité d'accueil de 90 personnes

Les arts visuels sont en constante mutation; l'interdisciplinarité, l'hybridité des formes, ainsi que l'apport de médiums et moyens techniques sont à l'œuvre dans le champ des arts plastiques. L'image est au centre de cette évolution.

Cette hybridité a renforcé l'ouverture des arts visuels aux domaines qui ne relèvent pas de définitions formelles et historiques strictes telles que : le son, la performance, l'animation, le cinéma, la lumière.

La plateforme témoigne de la prise en compte par l'école de cette évolution du travail de l'artiste, des notions d'atelier, de production, de projet artistique et de recherche en art. Inscrite dans le technopôle de Luminy, l'école est à proximité d'écoles d'ingénieurs, de laboratoires de recherche dans des domaines concomitants aux arts, tels que l'immersion par l'image, le traitement de l'émotion numérique...

Les fonctions de cette plateforme sont la création, la production, la réalisation, la post-production, l'édition et la diffusion.

Le dispositif de la plateforme comporte :

- un observatoire de la création et de la recherche, accompagnant l'évolution de la plateforme avec l'ambition de participer au développement de ces deux axes
- un pôle d'enseignement rassemblant et croisant les expérimentations artistiques « traditionnelles », c'est-à-dire appartenant aux logiques d'une histoire contemporaine de l'art : photographie, vidéo, art sonore, formes performatives faisant appel aux technologies numériques, ainsi que les approches et maîtrises techniques à même de s'inscrire

dans de nouveaux champs de la création ou indispensables à la création : interactivité, robotique, imagerie numérique dans toutes ses composantes, réseaux.

La LoAD concerne tous projets liés aux nouvelles technologies : le design, l'animation, l'imagerie numérique, les environnements réactifs et interactifs, la robotique, les technologies liées à la lumière, à l'image fixe et en mouvement, au son.

La plateforme est équipée du dernier matériel professionnel en usage. Le choix d'un matériel pérenne dans un milieu en constante évolution est ambitieux, mais il répond aux exigences de l'enseignement, de la recherche et de la création.

Octobre 2016 : mise en service du Laboratoire ouvert Art Design, "LoAD". Suivi en 2017, de la plateforme de prototypage.

Responsable : Xavier Leton

T: 04 91 82 83 55
xleton@esadmm.fr



LES ESPACES D'EXPOSITION

Galerie MAD, nomade...

Ayant quitté son espace de centre-ville, la galerie MAD est amenée à déployer des expositions dans une logique "hors-les-murs", notamment concernant les expositions des diplômés de l'école, la mise en valeur de certains workshops et Ateliers de Recherche et de Création ou encore pour l'exposition annuelle des étudiants Internationaux en séjour dans l'école.

Par exemple, lors du Printemps de l'art contemporain organisé par « Marseille-expos » en 2015, l'école a présenté des projets d'étudiants au Musée d'Histoire de la ville de Marseille, au MUCEM et au FRAC PACA. En 2016, ce sont des espaces de la Friche Belle de Mai qui ont été investis (Bois gravés XXL) ainsi que la GAD, (Biennale de Marseille Longchamp n° 1).

L'atelier des situations

Sous ce titre se rassemblent les activités de présentation de projets, essentiellement de recherche, menées par l'ESADMM dans son nouvel espace à partir de novembre 2016 à la Friche Belle de Mai à Marseille.

L'atelier des situations n'est pas à proprement parler un espace d'exposition. Il est une plateforme de travail d'investigation accueillant différentes formes de présentations, de valorisations et de visualisations des travaux pratiques comme théoriques que l'école communique, partage, présente à l'extérieur et plus particulièrement aux milieux artistiques et culturels.

Son objectif est de créer des séquences d'« une école sans école », dans un esprit d'expérimentation de formats nouveaux dans lesquels la définition habituelle de l'exposition devient plus hybride, mobile, embrassant et articulant les épisodes multiples de la recherche en art et en design, considérant l'enseignement comme sa propre critique permanente partagée avec les étudiants et les jeunes artistes sortis des écoles supérieures d'art.

L'atelier des situations met en avant des temporalités à l'œuvre plus qu'un espace dédié. Il est destiné à établir des collaborations avec les acteurs de la Friche Belle de Mai, à s'inscrire dans son projet pluridisciplinaire.

En 2016/2017, un critique/curateur sera invité à expérimenter ce nouvel espace avec les étudiants de l'école.

Les galeries de Luminy

Au sein de l'école, sur le site de Luminy, deux salles d'exposition sont destinées à retrouver au cours de l'année universitaire 2016-2017 une nouvelle dynamique (avec de meilleures conditions matérielles d'expositions). Elles sont intégrées au projet d'enseignement, espaces d'analyse critique collective du travail des étudiants, notamment en second cycle.

En fin de semaine les galeries présentent également régulièrement les productions issues des workshops. Leur usage est intensif, les étudiants y réalisant de manière permanente des expérimentations et tentatives d'accrochage, y compris les week-ends, selon un calendrier tenu par la direction artistique et pédagogique et avec le concours étroit des services techniques de l'école.

La plateforme numérique LoAD

Inaugurée en 2016, la LoAD comporte d'importants espaces dédiés à la présentation et à la diffusion équipés de moyens technologiques professionnels de haut niveau pour l'ensemble des productions relevant des pratiques numériques.

BIBLIOTHÈQUE ART ET DESIGN

La bibliothèque de l'ESADMM est un lieu d'études, de recherches, d'échanges, de références artistiques et scientifiques.

Espace de conservation de la mémoire de l'école et de son territoire, elle propose des outils méthodologiques pour une recherche efficace et pertinente.

Pôle sur l'actualité artistique nationale et internationale, elle signale et documente les expositions en cours, les forums, les conférences, les séminaires, les voyages d'études et les workshops de l'ESADMM. La bibliothèque valorise également les publications et les programmes de recherche des écoles supérieures d'art et de design.

Des collections en résonance avec l'enseignement supérieur de l'art et du design

La bibliothèque dispose d'un fonds de 30.000 documents : monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, livres d'artistes et essais théoriques. Un abonnement à 35 titres de périodiques spécialisés en art, design, cinéma, art sonore, art numérique, littérature. Les revues en ligne font désormais l'objet d'un référencement attentif par l'équipe de la bibliothèque. Des journaux locaux et nationaux, des DVD, des cartes et des plans ainsi que des mémoires d'étudiants conservés depuis 2009 sont consultables.

Des pratiques documentaires

Elles ont pour objectif essentiel de proposer aux étudiants des outils autour de la veille documentaire concernant les problématiques et les thématiques abordées dans l'enseignement et par la recherche personnelle de l'étudiant. Des séances sont programmées sur la description de la bibliographie pour les documents de synthèse et les mémoires d'étudiants.

Le portail de la bibliothèque offre un accès au catalogue informatisé pour les ressources de la bibliothèque de l'ESADMM ainsi que des liens vers des catalogues de centres de documentation. L'agenda et les informations diffusés sont actualisés dans une perspective constante de partage et de lieu enrichi.

Horaires

Lundi, mardi et jeudi: 9h30 à 18h15
Mardi: 11h à 18h15
Vendredi: 9h30 à 17h

Capacité d'accueil

42 places assises

Carte de bibliothèque

Elle permet d'emprunter 10 documents maximum pour une durée de 3 semaines. Inscription ou réactualisation sur présentation de la carte d'étudiant de l'ESADMM ou de l'ENSAM. En effet, l'espace étant partagé avec la bibliothèque de l'École Supérieure d'Architecture de Marseille, les étudiants et enseignants ont la possibilité d'obtenir une carte de lecteur distincte pour les deux écoles. La gestion du dossier d'abonné: réserver et/ou prolonger les documents empruntés, liste des emprunts effectués. Pour des raisons de conservation, certains ouvrages sont uniquement consultables sur place.

Services

- Photocopieur: Coût de la carte, 1,50 € puis 0,04 € la photocopie.
- 1 imprimante
- 2 postes de consultation portail et catalogue
- 1 poste internet
- Prises pour ordinateurs portables.
- Accès WIFI

CONTACT

Mezzanine T 04 91 82 83 24
Rez-de-chaussée T 04 91 82 83 45
<http://bibliotheque.esadmm.fr/>

Responsable: Christine Mahdessian

T 04 91 82 83 32
cmahdessian@esadmm.fr

Assistante, Sophie Pavicevic

spavicevic@esadmm.fr



REVUES D'ART ET DE DESIGN



Lapiz



Ligeia



Marges



Le matricule des Anges



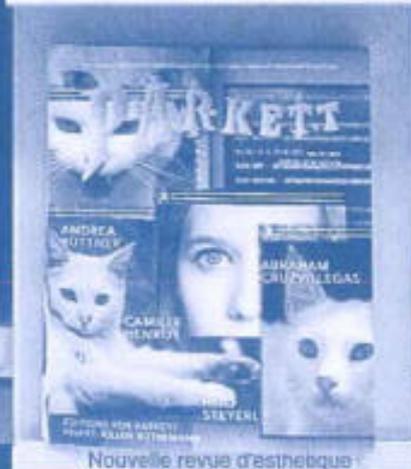
Mouvement



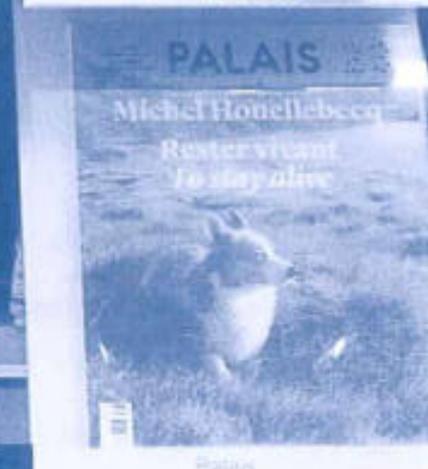
Multitudes



MCD

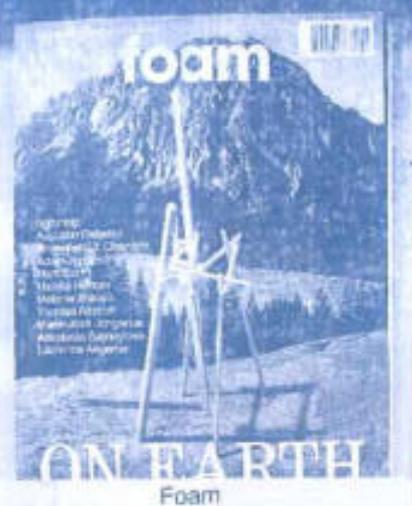


Nouvelle revue d'esthétique

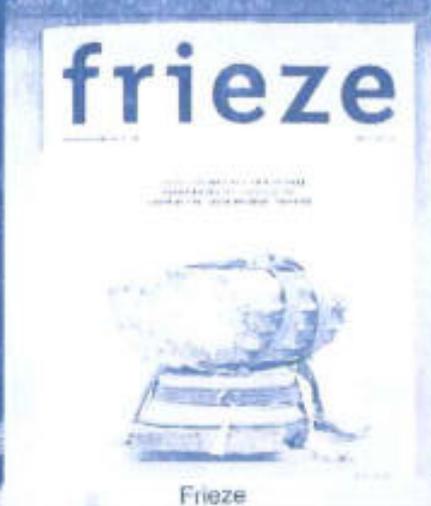


Palais

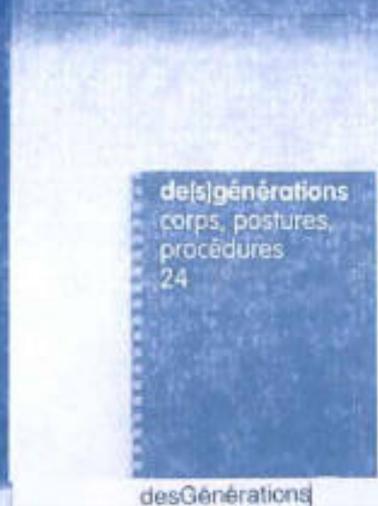
REVUES D'ART



Foam



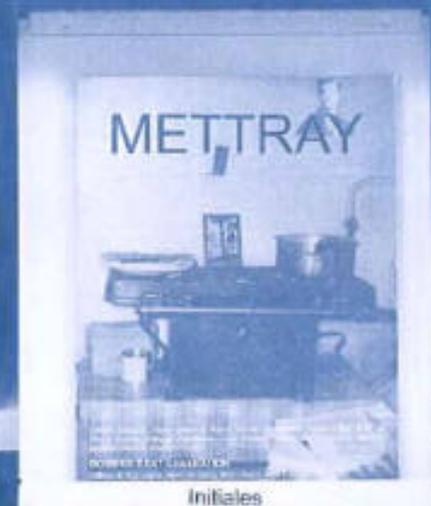
Frieze



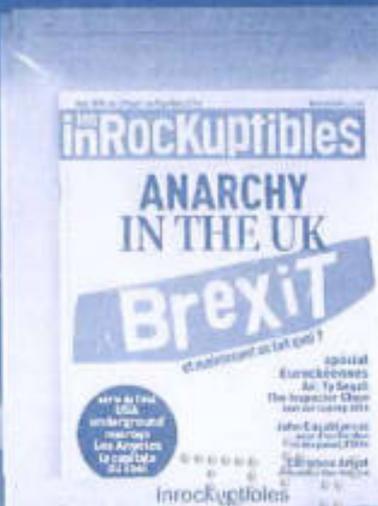
desGénération(s)



Inframince



Initiales



inrockuptibles



Inframuros



Journal des Arts



Kunstforum

8 – LA RECHERCHE

Qu'est-ce que je veux ?
Quelle est ma position ?



La recherche à l'ESADMM est en plein développement et se structure autour de partenariats variés (institutionnels et universitaires), aussi bien pour l'option art que pour l'option design. Les projets comportant l'ensemble des conditions qui définissent un niveau de recherche sont amenés, à terme, à proposer trois ans d'études aux étudiants post-diplômés.

Le projet de recherche Le Bureau des positions, a été sélectionné en 2016 par le Conseil Scientifique de la Direction générale de la création artistique, comme figurant au nombre des programmes de recherche qualifiés.

LE BUREAU DES POSITIONS

Le Bureau des positions s'engage à étudier l'expérience de prendre position et de tenir une position, autant sur le plan physique (se positionner, occuper un espace, maintenir une posture ou un projet sur la durée) que sur le plan de l'engagement artistique et politique. Nous interrogeons les deux sens du mot résistance en tant que phénomène physique (résistance des matériaux et des corps, inertie, endurance...) et action humaine (insurrection, désobéissance, opposition...). À quels moments ces deux sens se croisent-ils ?

Certaines postures physiques, comme la « station debout » décrite par Roland Barthes, seraient-elles « éminemment critiques » ? Y aurait-il un lien, comme le suggère encore Barthes, entre l'inconfort d'une posture et le « mal-aise » à l'origine d'une « conscience politique » ?

Au travers d'intersections entre différentes pratiques – artistiques, littéraires, philosophiques, scientifiques – nous nous intéressons également aux effets de position qui peuvent découler de changements effectués à l'intérieur de rapports de proximité. Nous explorons les manières dont les mots, les corps et les objets prennent position et se disposent dans l'espace – que ce soit celui de l'exposition, de la scène, de la page ou du tableau – en fonction de tensions et de rapports de force statiques ou dynamiques. Qu'est-ce que prendre place ? Comment circuler dans un contexte institutionnel, culturel ou politique institué ? Il s'agit peut-être moins de trouver sa place que d'inventer des espaces de déplacement, où rien ni personne n'est à sa place.

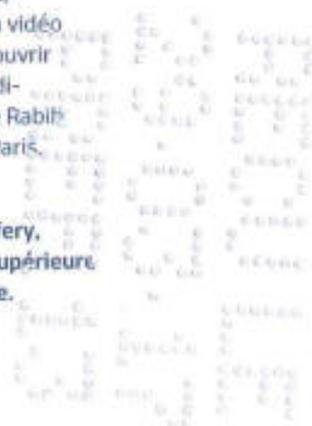
PROGRAMME 2016-2017

Cette année, le Bureau des Positions s'engage dans plusieurs directions au lieu de suivre un seul fil directeur. Nous interrogeons la position en termes de tactiques et stratégies – qu'elles soient celles de l'artiste, de l'historien, du réparateur de motos, du footballeur ou du militaire. Dans tous ces cas, un ensemble de décisions s'accompagne de choix précis d'outils et de gestes.

Que peut apprendre un militaire ou un entraîneur sportif aux artistes sur la manière dont une position se dessine et se précise ? Cette question servira de point de départ pour la journée d'études *Positions stratégiques*. Un workshop, *Faire, c'est penser*, sera l'occasion de mettre à l'épreuve d'autres tactiques : les formes d'intelligence pratique des bricoleurs et des artisans célébrées par Matthew B. Crawford et Richard Sennett. Une rencontre avec l'artiste Abraham Cruzvillegas, dans le cadre de son exposition construite sur place à partir de matériaux trouvés aux alentours du Carré d'Art à Nîmes, nous permettra d'observer ce type de travail à l'œuvre.

Pourrait-on comparer ces processus de mise en forme à ceux élaborés par un chercheur ? Au MuCEM, une « rencontre indisciplinée » entre artistes, historiens et anthropologues, *La Position du chercheur*, sera l'occasion d'explorer cette question afin d'analyser les façons dont les uns et les autres construisent leur positionnement au travers de dispositifs et méthodes de travail. Lors d'un workshop, Alain Sonnevile et Pierre-Claude de Castro réfléchiront avec nous à des ruses pour s'infiltrer dans cette institution. Enfin, le séminaire *Positions de recherche* accompagnera tous ces questionnements, permettra d'élaborer une programmation vidéo et cinéma associée au colloque et de découvrir l'exposition *Soulèvements* de Georges Didi-Huberman et la conférence performée de Rabit Mroué, tous les deux au Jeu de Paume à Paris.

Le Bureau des positions est mené par Vanessa Brito, Anna Dezeuze, Charlie Jeffery, Frédéric Pradeau, professeurs à l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée.



PARTITIONS/PASSATIONS/PARTAGES

« Une partition n'est pas une œuvre mais sa définition. Elle invente des systèmes de notation, des formes de dictionnaire. La partition est la partie invariable d'une œuvre. Elle ouvre sur les variations de son interprétation. Une œuvre à partition a besoin de l'intervention et des compétences des autres, elle n'existe que dans sa transmission, c'est une trace laissée en avant. Une partition est une œuvre qui se déclare dépendante de sa réalisation par d'autres, un objet en 2 dimensions qui se déclare dépendant de la 3^e, un système de signes qui change de médium lors de son interprétation, une écriture qui change de lieu lors de sa lecture. Les œuvres à partition ont la passion du réel mais comme les héros de l'amour courtois elles l'étreignent de loin. Une partition se reproduit à l'infini avant d'être finie, elle est pré-pubère et néoténique », écrit Fabrice Reymond, intervenant associé à ce projet en 2016 et 2017.

Le projet partition/passation interroge la notion de partition, d'écriture et de transcription d'une œuvre à un acteur extérieur (ou pas). Nous analysons les différents statuts de ces partitions selon les disciplines et les projets, qu'il s'agisse d'art (avec bien sûr l'art conceptuel et ses descendants) ou de design avec le retour massif du "do it yourself" ou encore d'architecture de papier et aujourd'hui le phénomène des fablab et autres communautés open source. Cette question de la partition se déplace et ré-interroge aujourd'hui (comme hier) autant la question du statut de l'auteur que celui de l'œuvre.

La partition peut être dans certains cas l'œuvre elle-même. Elle peut être un ensemble de directives afin de réaliser ou jouer une œuvre. Elle peut aussi être l'amorce d'une œuvre à prolonger et à enrichir en "open source", etc. La partition est donc envisagée dans ce projet de façon très large, « flottant » parfois avec le mode d'emploi ou la règle du jeu. Elle comprend évidemment les œuvres conceptuelles, mais aussi tel comédien qui rejoue les séminaires de Deleuze ou Lacan ou encore cette tablette Babylonienne qui contient les plans de l'arche de Noé !

PROGRAMME 2016-2017

Après une première phase de découverte théorique et de familiarisation au contact des pièces historiques en 2015-2016, en particulier autour d'un cycle de conférences et de plusieurs workshops, le programme sera rythmé cette année par des rendez-vous réguliers tous les 15 jours. La Friche Belle de Mai restera un terrain d'expérimentation privilégié. Quatre workshops y seront organisés au cours de l'année, qui donneront lieu à des présentations publiques.

Ce projet est mené par Christophe Berdaguer, Brice Matthieussent, et Jean-Baptiste Sauvage, professeurs à l'ESADMM, avec la complicité et la participation de Fabrice Reymond.

ESPACES SANS QUALITÉS

Problématique et terrain d'expérimentation

Les technologies numériques, dont le développement a amplifié et accéléré les mutations urbaines entamées à la fin du XIX^e siècle, infiltrent aujourd'hui les espaces urbains, en modifiant le paysage aussi bien que leurs usages et modes de gouvernance. Les données qui transitent par les réseaux de communication GSM, les réseaux WIFI, les infrastructures de transport et d'information des usagers, les dispositifs de surveillance ou les équipements RFID s'agrègent au milieu urbain et produisent et distribuent en permanence des espaces dont la nature se modifie sous le régime de l'hybridation entre espace physique (espace matériel, espace bâti) et « espace numérique », où la connectivité permanente, les systèmes de géolocalisation, l'informatique ubiquitaire et mobile modifient en profondeur les modes d'être urbains à l'échelle individuelle et collective.

La question qui préoccupe le design au sein de cette problématique est de savoir comment qualifier ces mises en tension permanentes qui caractérisent cette ville contemporaine (global/local, privé/public, anonymat/surveillance, individu/collectif, intérieur/extérieur, espaces bâtis/espaces des flux,...), comment s'orienter dans un environnement aux frontières poreuses, dans des lieux complexes, multiples et fragmentés, comment matérialiser l'effectivité d'une interrelation entre les corps, les lieux et les réseaux de communication numérique, bref comment donner forme et sens à ce que nous proposons d'appeler, en écho à la figure de *L'Homme sans qualités* de Robert Musil, des « espaces sans qualités ».

Ces questions impliquent qu'il s'agit désormais d'habiter en ville des territoires dits « hybrides », formés de la rencontre entre le numérique et le bâti, entre le monde des données qui transitent par les réseaux de communication numérique et celui des rues, des bâtiments, du mobilier urbain, et de la multitude des objets en transit.

La ville comme formidable terrain d'innovation et d'expérimentation continue de croître aujourd'hui pour devenir l'un des paradigmes dominants de ce début du XXI^e siècle, cristallisant les enjeux concourants au développement des technologies

numériques, de la communication en réseau, du devenir des espaces critiques et démocratiques, du « développement durable ». C'est plus que jamais au cœur de cet ample mouvement de réflexion transdisciplinaire, que se situent les questionnements de notre unité de recherche qui se précisent à l'aune d'une nécessaire mise à distance critique du déploiement des technologies numériques dans l'espace urbain : quels sont les usages, les pratiques, les formes et les objets d'une ville dite « numérique » ?

Comment contribuer à l'innovation urbaine dans un contexte complexe où se nouent des enjeux multiples et parfois contradictoires (multiplication des services mais prolifération de données, accessibilité généralisée mais surconsommation énergétique) ? Comment, dans un contexte qui s'apparente à une fuite en avant technologique, le design peut-il s'inscrire à l'articulation des enjeux de la ville numérique et de la ville durable ?

À travers ces questions, c'est le constat d'un monde en mutation qui se pose et c'est par conséquent la pratique du design qu'il s'agit de réévaluer à travers les notions de design de service, de design de systèmes, de visualisation d'information, d'innovation ascendante, etc. Dans ce contexte très large, trois axes, pour l'essentiel, articulent ces questionnements : les lieux et les parcours, ou l'idée de renouveler le rapport du déplacement des corps dans la ville, par des dispositifs qui réagissent à la captation des corps dans l'espace urbain ; la muséographie interactive, ou l'idée d'une exposition dont les contenus s'adaptent à son visiteur, d'une visite davantage basée sur le régime de l'expérience physique que sur celui de la lecture didactique où le corps entre en jeu entre lecture contextualisée et espace éprouvé ; la ville « adaptative » ou l'idée d'une ville « dynamique » qui s'adapte en permanence à ses conditions d'usage, au nombre de personnes sous un abri, aux données environnementales, aux événements qui ont lieu ailleurs, etc.

Objectifs et méthodologie

Espaces sans qualités a pour objectif de contribuer à la solidification du design en tant que discipline de recherche, de tisser des relations transdisciplinaires avec d'autres structures de recherche universitaires et académiques en France et à l'étranger, de tisser des liens et d'enrichir la pédagogie du 2^e cycle. L'activité de recherche au



sein d'Espaces sans qualités ne doit pas sacrifier la dimension sensible, expérimentale ou intuitive à la seule rigueur méthodologique. Les méthodologies de recherche relevant des modèles de la « recherche-projet » ou de la « recherche-crédation » constituent à ce titre des supports incontournables par leur volonté théorique de baser l'activité de recherche sur un dialogue entre théorie et pratique.

L'équipe

Espace sans qualités est coordonné par Frédérique Entrialgo et Ronan Kerdreux, professeurs à l'ESADMM.

Professeur associé : Dominik Barbier

Assistant associé : Grégoire Lauvin

Chercheurs associés

Ghislaine Chabert

Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'université de Savoie, Docteur de l'université de Bordeaux 3, directeur du département Hypermédia – Communication.

Jacques Ibanez-Bueno

Professeur des Universités, docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Directeur de Recherche à l'université de Savoie, co-fondateur du Département Hypermédia – Communication.

Marc Veyrat

Artiste multimédia, docteur en art et sciences de l'art, Maître de Conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Savoie, co-fondateur du Département Hypermédia-communication.

www.espacessansqualites.net/

